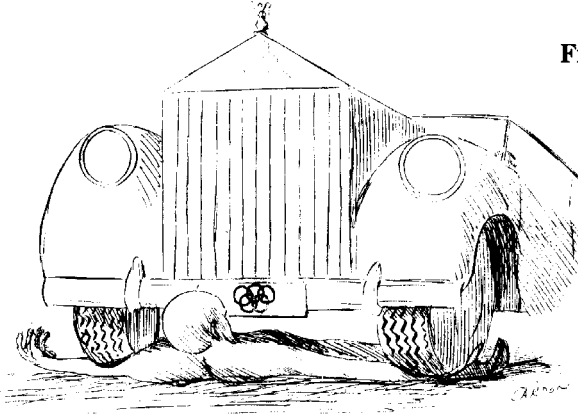


LE SPORT DE COMPÉTITION DEVRAIT ÊTRE BANNI DES PAYS CIVILISÉS

Frédéric Baillette



En 1983, *The Journal of American Medical Association* publiait plusieurs articles et études sur les violences et les traumatismes liés à la pratique de la boxe. L'un des auteurs, G.D. Lundberg intitulait sa contribution : « Boxing should be banned in civilized countries. » Il estimait que la boxe devait être interdite dans les pays civilisés pour des raisons morales, éthiques et médicales (1). Si j'ai paraphrasé ce titre, provocateur mais juste, c'est que pour ces mêmes raisons — auxquelles s'ajoutent des motifs économiques et politiques — je dénonce le sport de compétition, ses méfaits et ses tares congénitales.

Le sport est par définition compétition, exacerbation des tensions et des rivalités. Il mène à toutes les violences, même si le vernis du fair-play brouille parfois les pistes en tentant de masquer, sous une hypocrisie de surface, le choc des affrontements, les coups qui font mal et l'ensemble des inégalités sportives.

De cet acharnement dans la recherche de la victoire, par des moyens autorisés, prohibés ou tolérés, naissent toutes les violences sportives : dopage, robotisation, manipulations biologiques et psychologiques dès le plus jeune âge, usure corporelle précoce, traumatismes graves, douloureux, bien souvent irréversibles et parfois mortels.

Les beaux discours, les déclarations de principe (aussi honnêtes soient-elles) restent impuissants devant l'implacable logique sportive du « toujours plus ». Une logique aujourd'hui contrôlée par des empires financiers avides de résultats, et des Etats ou des puissances politiques qui ont appris à tirer tous les bénéfices du spectacle sportif (notamment en termes de gestion des masses, de propagande et d'écran idéologique).

(1) Cf. Georges D. Lundberg, M.D., « La boxe devrait être bannie des pays civilisés — 2^e round », *Journal of American Medical Association*, vol. 9, n° 85 du 15.09.1984, publié par les Publications Médicales Internationales, pp. 542-544.

Méfiez-vous du bel athlète !

La drogue a fait récemment une entrée remarquée dans le sport du show-biz (basket, baseball, rugby américain...) et s'est également infiltrée au cœur même des Jeux Olympiques. En 1984, cinq nageurs japonais sont surpris dans une chambre du village olympique en train de fumer de la marijuana (*L'Equipe* du 28.11.1984). La coqueluche de Roland Garros, Yannick Noah n'hésite pas, quant à lui, à déclarer qu'il aime « vachement fumer du haschisch » (2), et, à sa suite, l'Américain Mel Purcell avoue utiliser des drogues à des fins récréatives (3). A ceux qui pourraient penser que la drogue envahit le sport à son corps défendant, le docteur Olievenstein (médecin-chef à l'Hôpital Marmottan et spécialiste de réputation mondiale en toxicomanie) rappelle bien vite que dans beaucoup de cas, c'est le sport lui-même qui, par le biais du dopage, conduit tout droit aux centres de désintoxication : « Le monde du sport est gangrené par la prise de produits toxiques licites ou illicites, avec, parfois, l'appui de responsables de clubs ou de médecins. Le problème ne concerne pas uniquement les champions [...]. J'ai trop vu, dans nos services, des sportifs de toutes disciplines. J'en vois encore constamment. Ces hommes, jeunes encore, sont complètement foutus . » (4) Affirmer qu'il y a des champions toxicomanes, et que plusieurs « le sont devenus à la suite du dopage », comme le fait le docteur Olievenstein, a de quoi ébranler tous ceux qui font de la pratique physique intensive un rempart contre le vice et la délinquance. « Dans tous les sports, renchérit le professeur François Ruff (médecin-chef du laboratoire de la faculté Necker à Paris), j'ai rencontré un super-champion qui m'a démontré qu'il possédait des connaissances en toxicologie supérieures à celles de la plupart de mes assistants. J'ai vu des valises remplies de produits effrayants dans une grande épreuve... Il y a des champions qui sont morts. Mais il y a aussi des champions très connus qui, chaque jour, prennent le matin la dose du dopant qu'ils absorbaient en compétition il y a dix ans : ils ne peuvent plus s'en passer . » (5) Avec ces révélations, s'effrite tout un pan de la traditionnelle propagande sportive.

Le club sportif, la saine émulation compétitive ont longtemps été présentés comme une police des mœurs, une protection contre les toxicomanies en tous genres. Le sport a été investi d'une mission prophylactique de sauvegarde de la jeunesse : la prise en charge sportive de l'adolescent devait lui assurer à la fois une protection rapprochée (dans le club, aux mains d'adultes « bénévoles », garants de la santé physique et morale du système), et une protection éloignée, en lui inculquant une hygiène de vie, les fondements d'une éthique sportive et sociale (6). Ainsi, en 1980, Georges

(2) Interview de Yannick Noah, *Rock and Folk*, n° 164, septembre 1980.

(3) Cf. Benoît Heimermann, « Après le dopage, la drogue », *Le Matin* du 22.11.1983.

(4) Thierry Bretagne (interview réalisée par), « Oui, il y a des champions toxicomanes », *L'Equipe* du 29.08.1980.

(5) Cf. *Le Figaro* du 1.09.1980, cité par Michel Caillat, *Le sport en miettes*, Orléans, Coopérative d'Édition Populaire, 1981, p. 53.

(6) Cf. Ginette Berthaud, « Le sport c'est l'ordre », *Quel Corps ?*, n° 21-22 (janvier 1983), pp. 5-13 ; Frédéric Baillelte, « Révoltes sociales et orthopédie sportive », *Quel Corps ?* (« Sport et modernité »), n° 28-29 (décembre 1985), pp. 83-95.

Marchais, en avance sur son époque, reprenait à son compte le discours réactionnaire sur les qualités répressives du sport en déclarant « naïvement » (?) : « je joue les Jeux Olympiques contre la drogue » (7). Il n'était d'ailleurs pas le seul à défendre ces idées rétrogrades et rejoignait ici Gaston Meyer qui voyait encore dans le sport « le seul antidote à la violence et à la drogue » (8). (C'était en 1982, depuis le drame du Heysel, entre autres, a dû, on l'espère, l'amener à réviser ses positions !) Tous ces « penseurs » renouaient ainsi avec la droite la plus réactionnaire : en 1970, la revue *Combat* reprenait les déclarations du comte Jean de Beaumont, prononcées au Cercle Interallié lors d'une conférence sur « L'esprit olympique et ses Jeux, face à la drogue et à la déchéance humaine ». « En France, déclarait-il alors, le problème de la drogue commence à se poser avec de plus en plus d'acuité. Parallèlement et conjointement l'esprit sportif a été ridiculisé et bafoué. J'ai rencontré quelques intellectuels plus ou moins complexés, refusant de faire du sport sous prétexte que sa pratique les fatiguait, diminuait leurs facultés intellectuelles [...]. Il est un fait bien connu que les drogués ne se recrutent ni sur les stades, ni dans les salles de culture physique, mais plutôt dans les discothèques enfumées ainsi que dans les milieux hippies, qui en regorgent. [...] S'il est vrai que les stades et les salles de culture physique ne reçoivent pas les adeptes des paradis artificiels, la conclusion logique veut que, pour lutter contre ce fléau naissant, il ne nous reste plus qu'à développer l'usage des stades et des salles de culture physique tout en développant aussi et en plus l'esprit olympique, plutôt que de voir fleurir une certaine catégorie de faune humaine . » (9)

En 1986, le « Comité Français d'Education de la Santé » lançait une campagne contre la drogue, autour du slogan « shooter plutôt que se shooter ». Depuis, les révélations du gardien de but ouest-allemand Harald Schumacher permettent de douter des bienfaits du football dans la lutte anti-drogue...

Devant la force de faits qui s'imposent, le monde sportif tente périodiquement de se rassurer en se raccrochant à des lambeaux d'exemplarité. Tout n'est peut-être pas pourri, il reste encore de vrais, de beaux sportifs, une belle jeunesse en somme ! C'est ainsi que J.J. Simmler s'extasie devant les formes réconfortantes d'une jeune ondine et y trouve « la confirmation éclatante que l'on pouvait bien être nageuse et battre des records du monde tout en étant vraiment femme ou plutôt jeune fille gracile, élancée et toute de grâce » (10). C'est oublier un peu vite les ogresses de la natation, les femmes « hirsutes » et ignorer que l'on peut présenter les plus « somptueuses » formes tout en se dopant régulièrement et massivement. Les culturistes qui s'empiffrent entre autres de concentrés vitaminés et d'anabolisants sont là pour nous le rappeler...

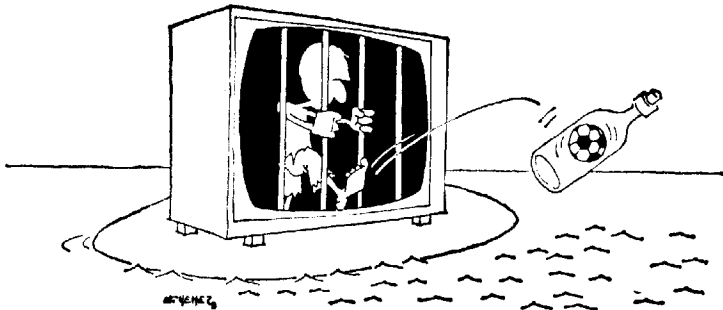
(7) Cité par Jean Glavany, *Sport et Socialisme*, entretiens avec Dominique Duvauchelle, Paris, Albatros, 1981, p. 20.

(8) Gaston Meyer, « Le sport seul remède », *L'Equipe* du 19.04.1982.

(9) « Le sport et la drogue en France », *Combat* du 28.10.1970.

(10) Jean-Jacques Simmler, « Monstruosité : des anabolisants à 17 ans ! », *L'Equipe* du 30.08.1978.

Le champion est offert à la jeunesse comme un exemple, un modèle d'abnégation et un idéal de vertu. Sa « droiture » se lit dans la perfection des lignes, le ciselé et l'harmonie de sa musculature. Ainsi, en 1983, l'haltérophile soviétique Anatoly Pissarenko pulvérise onze records mondiaux. Sa « silhouette remarquable » et son « physique humain » (sa « corporéité fasciste » selon l'expression de Vladimir Jankélévitch) rompent avec l'image traditionnelle des ventripotents, des pachydermes de la fonte, toujours soupçonnés de se gaver d'anabolisants. Ses prestations, associées à un physique « bien plus rassurant que toutes les garanties offertes, par exemple le contrôle anti-dopage » (11), déclenchent un concert international de cris admiratifs, tranquilisent et redonnent confiance aux milieux sportifs. « L'haltérophilie lourde avait besoin d'un Anatoly Pissarenko pour sa réhabilitation », explique-t-on. Une réhabilitation qui fut de courte durée, puisqu'en décembre 1984 le « play-boy de la fonte » se faisait intercepter à l'aéroport de Montréal avec deux valises pleines de boîtes de stéroïdes anabolisants. L'image se dégonfle alors, les rêves humanistes s'évaporent et la sentence tombe : radiation à vie pour « actions portant atteinte à l'honneur des sportifs soviétiques » (12). Mais l'épisode Pissarenko aura joué son rôle : en servant d'athlète présentable, photogénique, il aura permis de cristalliser les espérances, de redonner temporairement au sport de haute compétition une virginité de façade. Avant de se faire pincer, le « roi du deal » avait eu le temps de duper jusqu'à la grande presse. Dans *Le Monde*, Pierre Georges s'était laissé prendre au piège d'une « plastique rassurante ». Il écrivait : « Sa découpe sculpturale, sa grande taille (1,90 m), son allure d'athlète plutôt que de plantigrade "poussé" à l'engrais musculaire, portent témoignage : l'haltérophilie, même celle des lourds, peut être encore autre chose qu'un sport de foire, que l'école de l'excès à tout va pour le record à tout prix. Quel contraste entre lui, ce joyeux géant, en salle d'échauffement avec des barres de 150 kilogrammes, et certains de ses adversaires, ces "bébés-titans" de dix-neuf ans, soufflés, vieilliss prématurément, déjà difformes avec leurs articulations perdues dans des montagnes de chairs et leurs yeux noyés sous les montgolfières des joues ! » (13)



(11) Pierre Georges, « Anatoly Pissarenko, un champion rassurant », *Le Monde* du 22.09.1982.

(12) Cf. Jean Hatzfeld, « Pissarenko épaula les anabolisants et jette l'humanisme », *Libération* du 14.01.1985.

(13) Pierre Georges, *op. cit.*

« Prenez-garde au bel athlète », écrivait en 1976 Vladimir Jankélévitch dans la revue *Quel Corps ?* (14). Les séductions pectorales, l'idolâtrie du muscle cuirassé, la fascination pour les corps endurcis, « rebronzés », fortifiés, l'exaltation des formes viriloïdes qui subjuguent doivent toujours être hautement suspectées.

L'utopique « assainissement » du sport

Les pays industrialisés consomment de plus en plus d'anti-dépresseurs, de pilules amaigrissantes et de boissons revitalisantes, une grande partie de la population est sous pharmaco-dépendance, médicalement assistée, et l'on stimule les astronautes aux amphétamines. Pourtant, « curieusement », dans le sport l'utilisation des produits dopants choque eu égard à une éthique dite « sportive ». Depuis des années, régulièrement, tous les adeptes de la religion sportive (15) s'accordent pour condamner violemment le dopage et tous les abus qui « défigurent » le sport, en vertu du respect et de la préservation d'une « éthique originelle », une « morale sportive », « sans laquelle la compétition n'aurait plus qu'une signification dérisoire » (16), « sans laquelle la notion de confrontation et de record perdrait tout son sens » (17).

Il est donc urgent pour les « puristes » de traquer et de sanctionner les (éternels) tricheurs, les infidèles qui, par leurs pratiques frauduleuses et violentes, vont à l'encontre de l'essence même de la compétition sportive, « où les participants doivent s'affronter en comptant sur leurs propres moyens ». Les dopés et les dopeurs, tous les « alchimistes de la honte », disqualifient et réduisent à néant, de ce fait, toutes les notions qui font la valeur pédagogique, éducative et civique du sport : pureté des mœurs et des intentions, beauté du geste, loyauté, exemplarité, travail...

« L'usage des stimulants porte atteinte à l'éthique de la compétition et à l'honnêteté de la lutte. C'est une faute » (18), « un véritable attentat contre l'éthique sportive », ajoute Roland Mesmeur (*Le Monde* du 3.02.1976). Le problème est, cependant, de situer les barrières à ne pas franchir, sous peine de contrevénir à l'esprit du jeu, de pervertir la conscience sportive. « Au-delà d'un certain seuil il y a incompatibilité avec l'éthique sportive », déclarait en 1985 le Prince Alexandre de Mérode (alors

(14) Vladimir Jankélévitch, « Une monstrueuse apothéose », *Quel Corps ?* (« Corps et fascisme »), n° 6 (automne 1976), p. 18.

(15) Cf. Jean-Marie Brohm, « La religion sportive. Eléments d'analyse des faits religieux dans la pratique sportive », *Actions et Recherches Sociales* (« Idéologies, magies et religions »), n° 3 (novembre 1983), pp. 100-117.

(16) R. Parienté, « La longue traque du dopage », *L'Equipe* du 28.06.1982.

(17) R. Parienté, « Ravages », *L'Equipe* du 15.07.1981.

(18) Cf. « Rapport favorable à la loi antidopage », *L'Equipe* du 15.11.1964.

président de la commission médicale du CIO) (19), « c'est l'excès que nous voulons condamner », expliquait-il déjà en 1982 (20). Une tâche très délicate à mener. En effet, « nous sommes là au cœur du problème. Comment établir la frontière entre dopage et préparation biologique (21) ? » On pourrait ajouter : où situer la frontière entre la violence et une « nécessaire » agressivité, entre tricherie et « adaptation » des règles, entre professionnalisme et juste compensation du manque à gagner ? Comment établir les fourchettes, les dosages licites ? Où situer les marges ? Comment départager le « doping de mort » du « doping de vie » (22) ? Pourquoi accepter ou refuser les « rééquilibrages », les « corrections diététiques », les « préparations diététiques spéciales » ou la « vitaminothérapie à des doses excessives » ? Quelles sont les interventions normales, « propres », supra-normales (l'hostie n'est-elle pas le doping du croyant ?) ou artificielles ? En Europe, les instances dirigeantes des sports équestres ont « été amenées à réunir toxicologues, biochimistes et vétérinaires officiels de plusieurs pays, afin de leur faire fixer un seuil au-dessus duquel la substance ne peut normalement être produite par le cheval ou absorbée par lui dans sa nourriture normale et naturelle. Nous en sommes même à demander à nos experts de définir entre eux ce qu'ils considèrent comme nourriture normale et naturelle » (23). Le problème semble donc insoluble, d'autant plus que vouloir s'élever contre le doping à cause du danger qu'il représente pour « l'intégrité sportive et psychique de l'individu », c'est, pour les mêmes raisons, se dresser contre la pratique sportive compétitive, dangereuse par elle-même.

Pour préserver l'éthique originelle, le code doit donc évoluer. Les instances officielles de l'olympisme sont prêtes à faire des concessions, à lâcher du lest pour conserver une certaine crédibilité et un semblant de suprématie. L'idéal olympique ayant « forcément évolué », le paysage éthique doit se modifier. Le Comité International Olympique, par la voix du Prince Alexandre de Mérode, s'avoue déterminé « à faire adopter des règles réalistes et à prendre des mesures également réalistes en donnant des chances égales à tous. » (24) Certains, comme Richard Pound (l'un des membres les plus influents de la commission exécutive du C.I.O.), sont dès à présent prêts à rompre avec les « dogmes dépassés », à « en finir avec ce vieux "gospel" de l'amateurisme », pour que les « meilleurs athlètes du monde » s'affrontent enfin dans des « Jeux ouverts à tous ». « Nous demandons simplement que l'athlète ne vienne aux Jeux que pour une médaille et aucune autre rétribution (étant entendu que ce qui se passe en dehors du cadre olympique ne nous regarde pas directement),

(19) R. Parienté (entretien réalisé par), « La face cachée du dopage », *L'Equipe* du 29.12.1985.

(20) R. Parienté (Enquête de), « La longue traque du dopage », *L'Equipe* du 28.06.1982.

(21) A. de Mérode, cité dans « La face cachée du dopage », *op. cit.*

(22) *L'Equipe* du 7.07.1965.

(23) Communication faite à l'Assemblée générale de la Fédération Française des Sports Équestres, « La lutte contre le dopage et l'évolution du code », *Actualité Hippique Hebdo*, n° 731, 10.01.1987.

(24) R. Parienté (Une enquête réalisée par), « Les grandes manœuvres olympiques », *L'Equipe* du 16.05.1983.

mais qu'il se soumette à l'éthique définie par le code des athlètes, qu'il ait le désir de participer loyalement, de respecter le fair-play, de ne jamais céder à la tentation du dopage. » (25) L'éthique sportive serait donc dynamique. L'enceinte olympique préserverait « l'âge d'or » de la morale sportive, les symboles fondateurs, ce qu'avec Paul Ricœur on pourrait appeler le « noyau éthico-mythique » (26). A l'extérieur de cet espace producteur de normes éthiques, au travers de statuts, de discours et de tout un appareil, le sport serait soumis aux lois du marché. Professionnels « corrompus » hors de la cité olympique, tous les quatre ans, les athlètes viendraient montrer patte blanche et se refaire une vertu morale de « concurrents loyaux ».

En fait, la notion d'éthique sportive est une vaste escroquerie, une totale hypocrisie. Impossible à définir, avec des frontières flottantes, l'éthique sportive s'adapte à la dure réalité que lui impose la logique compétitive : « peut-on [en effet] réglementer l'aspiration au dépassement » (27) ?

Le sport est par nature antinomique avec l'éthique dont il se pare, il est le contraire même de l'égalité, de la fraternité et de la loyauté. Dans sa recherche systématique du dépassement infini, il induit une réalité sordide que le discours éthique dont il se drape n'arrive même plus à dissimuler.

Des drogués au pas de charge

Si le sport n'apparaît plus comme un rempart contre les toxicomanies, il faut surtout souligner que *la pratique sportive ou physique intensive présente toutes les caractéristiques d'une drogue dure*, avec phénomène d'accoutumance, état de dépendance, syndrome de manque (malaises physiques et psychologiques en l'absence de toute pratique), détériorations immédiates ou dégradations différées de l'organisme, comportements suicidaires ou parasuicidaires, voire morts subites par overdose d'exercice musculaire.

Certains sportifs sont littéralement accrochés à leur activité et réclament leur dose quotidienne, hebdomadaire ou estivale d'efforts, d'« ivresses musculaires » (de Coubertin), d'émotions fortes, de sensations « oubliées », voire de « volupté, c'est-à-dire du plaisir physique intensif » (28). « L'hypothèse que l'exercice musculaire répété conduit à un état de dépendance [...] semble approuvée par les auteurs. Il est possible qu'il y ait une

(25) Michel Clare, « CIO : la rupture avec le passé », *L'Equipe* du 17.10.1985.

(26) Cf. Bernard Quelquejeu, « Le passage de l'éthos à l'éthique », *Approches* (« L'éthique en question »), cahier n° 43, 3^e trimestre 1984, édité par le Centre Documentation Recherche, 108 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

(27) Dr. N. Jouravleff, « Ethique sportive : peut-on réglementer l'aspiration au dépassement ? », *Le Quotidien du Médecin* du 20.09.1983.

(28) Pierre de Coubertin, « Lettre du 27 avril 1919 », in Pierre de Coubertin, *L'idée olympique, discours et essais*, Schorndorf bei Stuttgart, Verlag Karl Hofmann, 1967, p. 66.

désensibilisation des récepteurs aux opiacés chez le sportif ("down regulation") et que pour se sentir en forme, le sujet doit pratiquer un exercice physique de plus en plus fréquent. De nombreux symptômes observés à l'arrêt brutal d'une pratique sportive régulière (tels irritabilité, tension, dépression) sont à rapprocher d'un syndrome de sevrage et étayent l'hypothèse d'un état de dépendance vis-à-vis de l'exercice. » (29) Mêmes constatations chez le professeur J. Coudert : « Lorsqu'un sujet qui pratique une activité sportive s'arrête, cela crée un véritable malaise. C'est un phénomène que l'on ne comprend pas bien. Parmi toutes les hypothèses, il y en a une qui fait appel à des sécrétions de substances que l'on appelle bêta-endorphines. Lorsqu'on fait le dosage de ces substances chez des sujets qui s'entraînent, on voit s'élever leur concentration dans le sang. On pense qu'elles sont capables d'agir sur le cerveau pour créer une *ambiance euphorique* comme si l'on injectait de la morphine. » (30) Cet opioïde endogène, qui est libéré par l'hypophyse en réponse au stress induit par l'exercice musculaire, a un *effet analgésique*. Comme les amphétamines, il crée chez le sportif « un état d'indifférence vis-à-vis de la douleur » et de la fatigue (31), donc une diminution de la vigilance à l'égard des signes de détresse de l'organisme, ce qui n'est pas bien sûr sans risques...

Les sportifs ressentent nettement cette sensation de bien-être, de vibration émotionnelle intense, incommunicable, proche parfois de l'orgasme (les joggers parlent « d'orgasme pulmonaire ») qui les pousse à revenir sur les stades. « Hier matin, par exemple, déclare un marathonien confirmé, je me suis livré à une sortie d'une trentaine de kilomètres ; toute l'après-midi j'ai baigné dans un bien-être qui était plus jouissif qu'une douce fatigue. » (32) Pour le perchiste Thierry Vigneron « chaque saut est différent, si bien qu'on n'arrive jamais à satiété. C'est fabuleux. » La limite étant « le saut parfait — parfaitement réalisé techniquement, très dense en sensations et haut métriquement. Le problème est que le saut parfait n'existe pas. » (33)

Les mêmes phénomènes de dépendance se retrouvent chez les « grimpeurs aux mains nues ». Alors que leurs aînés, Maurice Herzog en tête, se dopaient à l'aspirine, aux somnifères et au maxiton (34), aujourd'hui,

(29) Christiane Mougin, « Les endomorphines en pratique sportive », revue *STAPS* (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), vol. 7, n° 14, décembre 1986, p. 11.

(30) Professeur Jean Coudert, « Sport et médecine » (interview réalisé par G. Fumat et P. Bidot), *Affiches*, n° 21. Republié dans le *Bulletin de l'Association pour la Promotion et le Développement de l'Institut de Biologie et de Médecine du Sport de la Région Auvergne* (CHRU, Hôpital Sabourin, rue du Dr Bousquet, BP 125 — Neyrat 63018 Clermont-Ferrand Cédex).

(31) Cf. Christiane Mougin, *op. cit.*, pp. 8 et 9.

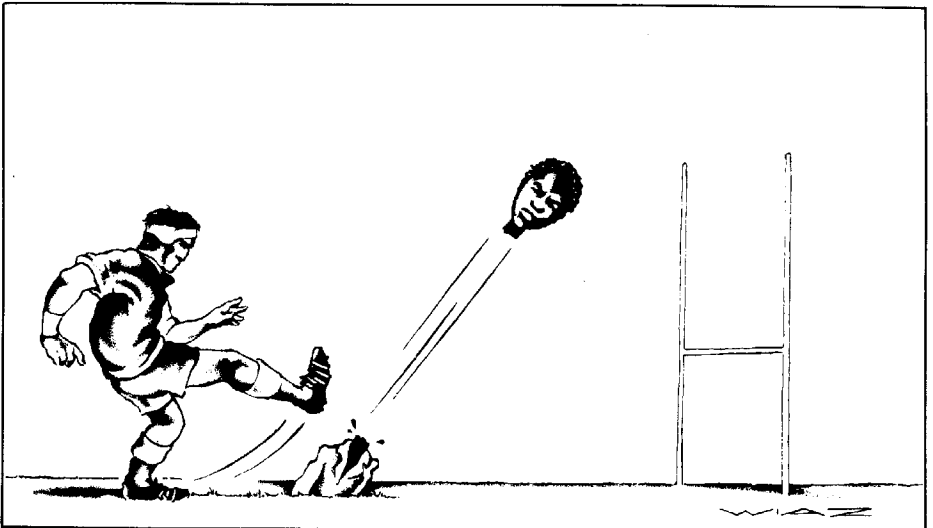
(32) Jean Hatzfeld (propos recueillis par), « Le marathon, c'est trente kilomètres de dialogue et onze de monologue », interview de Jean-Michel Charbonnel, chroniqueur à la revue *Jogging International*, qui « a véritablement érigé le marathon en art de vivre, pour voyager, visiter [...], pour rencontrer des gens, et pour découvrir son corps à travers les sensations du marathon », *Libération* des 11 et 12.05.1985, p. 14.

(33) « A la recherche de mes limites », interview de Thierry Vigneron, *L'Âne*, n° 17, juillet-août 1984, pp. 49 et 50.

(34) Cf. Abel Michea, « Une loi baclée », *Miroir du cyclisme*, n° 91, septembre 1967.

les fanas de « l'escalade propre » — « free, fast and clean » est le slogan de la new-wave — se défoncent à l'émotion en se baladant dans « la zone de mort ». Lancés dans des murs de pierre en solo intégral, sans corde, sans assurance, ni piton, les « free-climbers » narguent la mort et « s'illuminent » en augmentant leur dose de risque : « *La grimpe, c'est comme la poudre, déclare un "allumé des cimes". Quand tu y touches, tu ne peux plus t'arrêter. Il faut que tu recommences encore ! encore ! Et plus haut !* » (35)

Chez les joggers, pour définir cet état d'assuétude, les psychiatres américains utilisent la formule d'« obligatory runners », littéralement : « coureurs par obligation ». Les psychiatres de l'Université de l'Arizona qui ont interviewé plus de 60 marathoniens et coureurs sur piste comparent ces fanatiques de la course à pied à leurs patients anorexiques (36). Quand le « coureur par obligation » doit arrêter momentanément son entraînement il devient anxieux et se met à déprimer. L'exercice passe avant tout autre intérêt dans sa vie, même au risque de compromettre sa santé. Dans une étude publiée aux Etats-Unis par *Psychosomatics*, le docteur Kenneth E. Callen, professeur de psychiatrie à l'Université de l'Oregon, révèle qu'« il se pourrait que jusqu'à 25 % des coureurs soient névrotiquement attachés à leur sport. » (37) Jean-Yves Nau cite pour sa part « une étude canadienne menée sur près de neuf cents coureurs de marathon [qui] établit que lorsque l'athlète doit brutalement arrêter son entraînement, il souffre d'un



(35) Cf. Yannick Blanc, « L'overdose en escalade, ça s'appelle la chute », *Actuel*, n° 18, avril 1981, p. 120.

(36) Alayne Yates, M.D. Kevin Leehey, M.D. and Catherine M. Shisslak, Ph. D., « Running — an analogue of anorexia ? », *The New England Journal of Medicine*, vol. 308, n° 5 (3 février 1983), Londres, pp. 251-255.

(37) Kenneth E. Callen, M.D., « Mental and emotional aspects of long-distance running », *Psychosomatics* (The Journal of the Academy of Psychosomatic Medicine), vol. 24, n° 2, février 1983.

véritable syndrome de sevrage (irritabilité, frustration, dépression). » (38)

Si les joggers développent des comportements auto-hypnotiques, en tournant comme des métronomes autour d'une piste ou d'un bloc d'immeubles, si, « par la grâce du rythme et de l'oxygénation », ils parviennent « à un état planant et légèrement hallucinatoire » (39), les nageurs, eux, se saoulent de « séquences gestuelles » répétées des milliers de fois ; les surfers s'étourdissent de « jibes » (virements de bord), les « cinglés » du water-start se « speedent » aux « runs d'enfer » et « flippent » dès que le vent vient à fraîchir. Les « fous » de glisse s'éclatent dans la poudreuse, les « fêlés » de deltaplane « planent », et les « dingues » d'aérobic se constituent en micro-sectes et s'enferment dans des attitudes quasi-extatiques (40).

« S'éclater » jusqu'à en mourir : l'overdose sportive

Cette « défonce » autorisée, cette « dépendance » affective à l'égard de l'entraîneur, cette toxicomanie enfouie dans le jeu des modifications hormonales conduisent inévitablement à la *casse physique*. Enfermés dans les exigences de leur passion, pris au piège des plans d'entraînement, des programmations et des progressions, incarcérés dans des centres sportifs (écoles de sport, centres d'entraînement, instituts sportifs nationaux...) beaucoup d'athlètes n'écoutent plus les discours préventifs et thérapeutiques des médecins. Ils passent outre les recommandations médicales, apprennent à reculer les seuils de fatigue et deviennent « insensibles » aux signaux d'alarme de leur organisme. Le perchiste Thierry Vigneron explique très bien comment, pris par sa passion, il s'est immédiatement remis à sauter après avoir subi une intervention chirurgicale pour un éclatement de la rate « alors que la cicatrice n'était pas encore complètement refermée ; chaque fois que je sautais, elle se rouvrait un peu ; j'étais obligé de cacher mes maillots pleins de sang pour que ma mère ne m'empêche pas de sauter et ne me prive pas d'entraînement. J'avais un peu mal mais ce n'était rien — rien par rapport au plaisir qu'apporte le fait de sauter. » (41)

L'accumulation de micro-traumatismes (traumatismes infra-cliniques) et la répétition de blessures graves entraînent toute une série d'impotences fonctionnelles, de lésions irréversibles, d'invalidités (42), de malformations,

(38) Jean-Yves Nau, « Pourquoi courent-ils ? », *Le Monde* du 8.08.1984.

(39) Antoine Maurice, « Les sports nouveaux », *Cadmos* (Cahiers Trimestriels de l'Institut Universitaire d'Etudes Européennes de Genève et du Centre Européen de la Culture), n° 15 (hiver 1981), p. 15.

(40) Cf. Edgely C., Edgely B., Turner R., « The rhetoric of aerobics — Physical fitness as religion », *Free Inquiry*, USA, vol. 10, n° 2, 1982, pp. 187-191.

(41) « A la recherche de mes limites », *op. cit.*, p. 49.

(42) Cf. T. Ashcroft, « Revue des blessures provoquées par le sport », *Coaching Review*, Canada, vol. 8, janvier-février 1985, p. 39.

de séquelles douloureuses, d'usures prématurées du corps : faiblesses articulaires, tendinites à répétition, luxations récidivantes, entorses chroniques, « fractures de fatigue » et blessures « d'hyper-utilisation ». Une fragilisation de l'organisme à laquelle s'ajoutent bien souvent des troubles psychologiques inquiétants et des traumatismes affectifs graves (43).

Tous les sportifs, tous les conquérants de l'inutile et de l'impossible exploit, du « super-impossible » (44), entreprennent des « voyages » aux limites du pathologique, « au bout de la vie » (45), aux « confins de la résistance », transgressent les frontières physiologiques et jonglent avec la mort, le décrochage, le grand saut dans le vide, l'accident cardiaque.

Dans toutes les disciplines sportives se développent des spécialités kamikaze (comme les kilomètres lancés), des raids à la limite de l'opération de survie, où des « professionnels » trompe-la-mort, des apprentis survivants recherchent systématiquement le risque, jouent aux cascadeurs, aux aventuriers, aiment à se « fracasser » sur de hautes vagues, à prendre « une grande secousse », à se « foutre la trouille ». « Le jour où je n'aurai plus peur, je pense que j'arrêterai », déclare Jean-Marc Bacquin. Ce spécialiste du ski acrobatique aime bien, comme ses frères les surfers, « se mettre Hawaii » (« s'éclater », « se disloquer », « se fracturer », « rester sonné »), il se plaît aussi à énumérer ses blessures de guerre : « La chaussure a explosé et je me suis ouvert le talon », « une autre fois, j'ai atterri "pleine tête" [sic] et je me suis fracturé le sternum », après un décollement de la plèvre, « j'ai craché du sang pendant deux jours » (46).

Force est de constater que la pratique sportive devient à partir d'un certain niveau auto-punitive, auto-destructrice et suicidaire. Aujourd'hui, observe Jean-Marie Brohm, « on grimpe des parois "impossibles", seul, sans matériel, à la limite de l'adhérence. Les records de vitesse, de plongée, de durée, de traversée, d'altitude prolifèrent. Vaincre le temps et l'espace avec une recherche frénétique du "chrono" ou de la "distance" est devenu une *passion mortifère*, une course à l'abîme où on finit par s'abîmer, se casser et se "planter". Cette obsession, cette rumination du risque qui consiste à *jouer avec sa vie et celle des autres*, cette *fascination ritualisée* pour "l'impossible performance", "le record absolu", (être le meilleur, l'unique, le premier, ou le dernier, celui qui n'en reviendra pas...), manifestent *l'émergence rapide de comportements "para-suicidaires"* qui

(43) Cf. Jean-Pierre Delacroix (propos recueillis par), « Ça va pas l'athlète ? », *Libération* du 17.04.1987.

(44) « Le skieur du super impossible », tel est le titre de l'article de Anne Giuntini (*L'Equipe Magazine* du 21.06.1986) consacré au guide italien Stefano De Benedetti, « le plus extrême des skieurs extrêmes » qui « n'a qu'une idée en tête, franchir un cran dans la difficulté. Repousser les limites du ski de l'impossible ». Rien ne l'arrête et surtout pas le danger, bien au contraire, comme il le dit lui-même : « un couloir à soixante degrés avec une aimable cuvette en bas, ça ne m'impressionne pas. Mais si le couloir domine une barre rocheuse de cinq cent mètres de haut, ça m'excite » !

(45) Cf. Christian Montaignac, « Voyage au bout de la vie », *L'Equipe* des 8 et 9.08.1981.

(46) Cf. Laurent Rigoulet, « Les accros-acrobates en prennent plein la figure », *Libération* du 30.03.1987.

débouchent souvent sur le suicide tout court ou le *suicide différé*. » (47) Les « morts subites », imprévisibles, inexplicables, mais aussi les blessures inattendues (notamment les claquages), les contre-performances imprévues et les déroutes sont à analyser comme autant de « tentatives suicidaires inconscientes », d'« accidents involontairement intentionnels », de « suicides camouflés », « d'actes manqués réussis », « toutes choses par lesquelles le pratiquant ou la pratiquante essaye de donner un *sens humain* à l'inhumaine course à la performance : marche ou crève ! » (48) Les dérèglements physiologiques, les pannes de dernière minute, les ratés en compétition renvoient à des attitudes de fuite, à des appels de détresse par lesquels l'athlète cherche à forcer l'« indifférence » (49), à ouvrir d'autres écoutes et cherche à rompre avec la rigidité, les contraintes, l'aliénation et les stress de la haute compétition. L'athlète court-circuite ainsi les planifications, conteste une logique du dépassement obligatoire et de l'exploit sur commande (son corps se met en grève de records), il cherche à se réapproprier son corps, à retrouver la liberté. À côté de ces « suicides semi-intentionnels », certains défis (même lorsqu'il est dit que rien n'est laissé au hasard), certains projets fous où les « sportifs de l'impensable » jouent leur vie à quitte ou double (comme les traversées de l'Atlantique sur des engins de plage ou des bateaux trop performants) sont des « suicides ordaliques » selon l'expression de Louis-Vincent Thomas : « le sujet engage un pari particulièrement dramatique : "Si je réussis mon acte, c'est que je devais vraiment mourir" ; dans l'éventualité contraire, "c'est que je dois vivre" [...]. La mort dans ce cas peut être voulue vraiment et le ratage n'a rien de volontaire, du moins au niveau conscient. » (50) Pour goûter, encore et toujours plus, au plaisir absolu de la victoire, aux délices de l'exploit réalisé (à côté duquel tout est fade), les « explorateurs de l'absurde » poussent, « tout comme dans une overdose toxicomanique, la façon de "s'éclater" jusqu'à son stade ultime et irréversible. » (51) La plus belle mort étant bien sûr de « claquer sur un court », de mourir un volant dans les mains ou en luttant contre des éléments naturels déchaînés. Comme le souligne encore Jean-Marie Brohm, « "l'accident sportif" [...] n'est évidemment pas le résultat d'une mystérieuse fatalité, ni de la "glorieuse incertitude du sport", encore moins d'un "libre choix" qui serait exercé en toute "lucidité" par les fanatiques de la vitesse ou les adeptes de la "mort en sursis", mais bel et bien la conséquence inéluctable, à terme, du jeu pervers avec l'urgence mortelle, la compulsion mortifère, la pression de la réussite coûte que coûte. » (52)

(47) Jean-Marie Brohm, « Du sport suicidaire au suicide sportif », *Quel Corps ?* (« La guerre olympique »), juin 1984, n° 25, p. 49. Voir également l'article de Patrick Baudry : « Le risque dans la publicité » (*Quel Corps ?*, « Sociologies du sport », n° 30-31, juin 1986, pp. 133-143), où l'auteur montre comment aujourd'hui, « sous couleur de vitalisme », la publicité promotionne des pratiques mortifères.

(48) J.-M. Brohm, « Du sport suicidaire[...] », *op. cit.*, p. 50.

(49) Cf. R. Meallet, « Un entraîneur doit parfois avoir un chronomètre à la place du cœur », *Ski Français*, n° 189, décembre 1970.

(50) Cf. Louis-Vincent Thomas, « Pour une anthropologie du suicide », à paraître.

(51) Jean Bergeret, « Drogues et doping », *La psychopédagogie des activités physiques et sportives* (sous la direction de P. Arnaud et G. Broyer), Toulouse, Privat, 1985, p.134.

(52) Jean-Marie Brohm, « Urgences sportives : l'extrême limite », *Actions et Recherches Sociales*, (« L'Urgence »), n° 2, juin 1987.

Pour le philosophe Gilles Deleuze une entreprise devient suicidaire lorsque tout est rabattu sur un seul flux : « ma » prise, « ma » séance, « mon » verre, « mon » entraînement, « ma » performance (53). « Un champion de haut niveau doit être un obsédé du sport » déclarait dans *L'Express* du 25 septembre 1978, Sylvie Telliez (50 sélections en équipe de France d'athlétisme). Une opinion malheureusement partagée par René Chauvin (psychologue à l'INSEP) qui, au risque de choquer, déclarait : « pour arriver au plus haut niveau, on ne joue pas. [...] Il faut "obsessionnaliser". C'est tout l'ensemble, toutes les structures qui peuvent provoquer cette obsession. Si les sections sport-études n'atteignent pas les résultats espérés, c'est parce qu'elles ne sont pas organisées sur une structure de caractère obsessionnel » (*L'Equipe* du 9.12.1980). Or, avec l'obsession vient l'heure de la souffrance, du trauma et de la folie. Passé le cap du plaisir, sonne le glas de la souffrance rédemptrice, de « l'effolement physiologique au bord de la vacillation mortelle » (54) et de la jouissance masochiste. Dans la recherche d'absolu, le sportif attaque son chemin de croix, « les muscles deviennent douloureux, les jambes sont de plomb, la respiration devient pénible, la vue se brouille. C'est l'heure du courage, de la volonté, de l'obsession. C'est à partir de ce cap que l'on se fixe mentalement des objectifs : tenir jusqu'au bout de la rue, attendre encore cinq kilomètres, s'accrocher à la foulée du coureur de devant, terminer, terminer coûte que coûte... [...] Pendant 30 km, [...] tu jouis du marathon. Pendant les dix derniers kilomètres, tu te refermes sur toi-même, des œillères se fixent sur tes yeux, *ta douleur devient ton seul interlocuteur*, et ton cerveau raisonne obsessionnellement. » (55) La même tendance à la liquidation de soi, à l'auto-suppression et à la recherche de l'extrême-onction se retrouve chez les virtuoses de l'aviron quand, « au plus dur de l'effort, on a envie de vomir, les muscles brûlent, les jambes sont tétanisées, la souffrance est totale. A ce moment-là, on a parfois l'impression d'atteindre le point de rupture. On se dit qu'on va passer le cap... » (56)

La guillotine sportive

Compte tenu des accidents spectaculaires qui émaillent les rencontres sportives et des lésions insidieuses qui se développent progressivement, comme par exemple l'arthrose chronique qui apparaît vers 20-25 ans chez les sportifs (vers 50 ans dans la population normale), certains médecins s'inquiètent et mettent en garde contre les « méfaits du sport », notamment chez l'enfant et le jeune adolescent. En 1963 déjà, les docteurs Dumas,

(53) Cf. Gilles Deleuze, « Deux questions », *Recherches* (« Drogues, passions muettes »), n° 39 bis, décembre 1979, p.233.

(54) Marie-Hélène Brousse-Delanoë, « Se dépasser soi-même », *L'Âne*, *op. cit.*, p.37.

(55) « Le marathon, c'est [...] », *op. cit.*

(56) « Voyage au [...] », *op. cit.*



Hallberg, Maigre et Macorig, confrontés à l'élévation des records et des doses d'entraînement, interpellèrent sévèrement le monde sportif. Pour ces médecins il était temps de réagir « si l'on ne veut pas que le sport devienne un pourvoyeur de "ratés", de "blessés" ou de "malades" chroniques, et que le jeune ne retombe au niveau de l'apprenti du XIX^e siècle. Alors que dans les P. et T. on ne peut imposer à un petit télégraphiste un nombre élevé de tournées à bicyclettes, on propose à des minimes et des cadets des courses au-dessus de leurs possibilités. Alors que dans l'Industrie le Code du Travail interdit de faire porter à des jeunes des charges trop lourdes, on leur impose dans les Clubs des épreuves de force ou de musculation si disproportionnées à leur âge, qu'on les retrouve par la suite dans les diverses consultations. » (57) Vingt ans après, ce constat reste plus actuel que jamais, surtout après les mises en gardes répétées de l'Académie Nationale de Médecine et les appels à la raison du corps médical (58). Tous les médecins constatent dans leur pratique quotidienne les dégâts et les séquelles provoqués par la détection et l'entraînement intensif précoce : modifications de la croissance squelettique (bassins ronds des danseuses, colonnes vertébrales « irrémédiablement déformées »), laxités articulaires et hyperlaxités ligamentaires anormales, lésions cartilagineuses, décollements apophysaires qui laissent des séquelles fréquemment douloureuses pendant plusieurs années, désordres cardio-vasculaires, perturbations et anomalies

(57) Drs Dumas, Hallberg, Maigre, Macorig, « Le doping », *Education Physique et Sports*, n° 65, mai 1963, p.60.

(58) Cf. M. André Delmas, « Sur l'entraînement physique intense chez les enfants et les adolescents », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1981, 165, n° 1, pp. 121-126, séance du 20.01.1981 ; Jacques Personne, Francisque Commandré et Hugues Gounelle de Pontanel, « Sur les risques de l'entraînement sportif intensif précoce », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 1983, 167, n° 3, pp.207-214, séance du 1.03.1983 ; Pr. Albert F. Creff, « Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant », *Revue Olympique*, n° 217-218, nov.-déc. 1985, pp. 710-713 ; « Les dangers de la compétition sportive », *Quel Corps ?* (« La guerre olympique »), n° 25, juin 1984, pp. 28-63.

hormonales responsables de retards pubertaires, d'aménorrhées, voire de stérilité. Sans oublier les « troubles psychologiques à type d'anxiété, sur fond d'immaturité » (59) et toutes les blessures affectives et symboliques que subissent très jeunes certains athlètes, d'où la présence d'un entourage de psychologues, de psychiatres, de sophrologues, d'hypnotiseurs chargés de détecter les failles, de réparer les déséquilibres affectifs engendrés par l'environnement stressant de la haute compétition, et de mettre en place une véritable protection psychologique préventive.

Les carrières sportives sont de plus en plus brèves, les gloires éphémères. Soumis dès leur plus jeune âge à des pressions physiologiques et psychologiques très importantes, les champions en herbe sont rapidement fatigués et tristes (60), plus banalement brisés et cassés. Ainsi l'ex-Sud-Africaine Zola Budd, pourtant promise à un « bel avenir » sur longues distances, est, à l'âge de vingt ans, obligée de mettre prématurément un terme à sa carrière sportive. Les spécialistes lui ont interdit de recourir, après avoir constaté qu'elle présentait de graves faiblesses au niveau des hanches et des tendons d'Achille (61).

A l'Est comme à l'Ouest, la politique sportive s'oriente vers la détection précoce et l'augmentation fantastique des charges d'entraînement. En France, Mme Avice (ex-ministre délégué au temps libre) considérait que « dans certains sports (natation, gymnastique, patinage artistique, tennis, etc.) le fait de commencer jeune est une nécessité si l'on veut que le jeune soit à même de concrétiser ses possibilités naturelles. » (62) Le docteur Robert-Pierre Jolibois, *pédiatre sportif*, est convaincu pour sa part qu'il faut envisager la pratique d'activités physiques et sportives « dès le plus jeune âge, dans les crèches [mais oui !] afin d'habituer les "tout jeunes" à la routine [sic !] de l'activité physique et à la performance. » (63)

Dans la pratique le phénomène s'aggrave. Voici quelques exemples donnés par Jacques Personne : « Une étude tchèque de 1980 indique 10 à 15 heures hebdomadaires de travail spécialisé intensif pour des gymnastes dès 8 ans. » Une étude de 1982 signale « 3 à 5 heures par jour pour des nageurs de 6 à 12 ans, 6 heures par jour pour des gymnastes de 8 à 14 ans ». En France, « on trouve dans le primaire une section Sport-Etudes (y en a-t-il d'autres ?) pour laquelle l'étude du Dr. Romano indique 22 heures hebdomadaires [d'entraînement] pour des enfants de 9-10 ans.

(59) Cf. Marc Lévêque, « Incidences psychologiques des conditions d'entraînement chez les jeunes sportifs de haut niveau », *Le sport intensif précoce — Les sections sport-études*, collection Médecine Scolaire et Universitaire, publication de l'Association Française d'Hygiène et de Médecine Scolaire et Universitaire, année 1986, pp.42-50.

(60) Cf. Benoît Heimermann, « Les enfants tristes de Roland-Garros », *Le Monde* du 22.08.1985. « Aujourd'hui, on joue de moins en moins pour le plaisir, constatait alors un arbitre des championnats de France des jeunes tennismen. Les gosses sont souvent à la peine sur le court. Leurs qualités mentales dépassent souvent leurs qualités physiques. Le tennis prend un place exagérée dans leur existence. Même les plus expérimentés ne pensent qu'à leur classement ou à celui de l'adversaire. »

(61) Cf. *L'Equipe Magazine* du 21.02.1987.

(62) *Journal Officiel* du 9.04.1984, p. 40.

(63) « Les sportifs en couches-culottes bouleversent la science », interview pour *Libération* des 22 et 23.06.1985.

On a moins d'indications en ce qui concerne les clubs. Le Dr. Klepping cite un club où des filles de 10 à 14 ans subissent 25 à 28 heures d'entraînement par semaine » (64). En patinage, « entre 8 et 12 ans, la pratique s'intensifie note Robert Dureville (entraîneur national). Il s'agit, à ce moment, d'acquérir le bagage technique indispensable pour la poursuite de la carrière : 3 à 6 h 30 de présence quotidienne à la patinoire, pour environ 3 à 4 heures de pratique effective, et ceci, 5 à 6 jours par semaine. *La durée hebdomadaire de travail [sic], à l'heure actuelle, est de 18 à 27 heures de patinage dans les centres d'entraînement.* » (65)

Les conséquences traumatiques de cette sur-consommation, de cette boulimie de chair fraîche, ne se sont pas faites attendre. Ainsi, sur 14 nageurs âgés de 14 à 18 ans, des chirurgiens américains ont été amenés à opérer 26 de leurs 28 épaules « qui avaient tourné environ un million et demi de fois » (66). En 1984, le docteur Bénézis déclarait que les cas d'arrachements d'insertions, autrefois exceptionnels chez des enfants et des adolescents, tendaient à devenir quasi-banals (67). Dans une étude norvégienne, Sven Oseid signalait que, sur 41 gymnastes féminines (15 ans de moyenne d'âge) participant à des compétitions internationales, 75 % souffraient de troubles douloureux dans la région lombaire. Citons encore avec Jacques Personne « la thèse du docteur Brondani, portant sur 50 judokas de haut ou de bon niveau (20 ans de moyenne d'âge), ayant 9 ans et demi de pratique moyenne, commencée avant l'âge de 13 ans, à raison de 3 à 10 heures par semaine. Outre de nombreuses altérations des disques intervertébraux, le docteur Brondani porte, pour 74 % d'entre eux, le diagnostic de "dystrophie rachidienne", soit un chiffre triple environ de celui concernant la population générale. » (68)

Chaque spécialité sportive développe une pathologie et une traumatologie particulières (69), et présente des dangers spécifiques devant lesquels les fédérations restent trop souvent inactives. Ainsi, en judo, la « règle de la main » (celui qui tombe peut empêcher le point d'être marqué s'il touche d'abord le sol avec la main) est à l'origine de graves accidents. Les judokas ont pris l'habitude de tendre la main vers le sol chaque fois qu'ils y sont projetés par leur adversaire. Parfois le choc est si violent que l'articulation

(64) Cf. Jacques Personne, « Les finalités dans le sport de l'enfant et de l'adolescent. Les risques de l'entraînement sportif intensif précoce (ESIP) », *Le sport intensif précoce — Les sections sport études*, op. cit., pp. 8-9.

(65) Robert Dureville, « L'entraînement sportif des jeunes patineurs », *Le sport intensif précoce* [...], op. cit., p. 53.

(66) Cf. G. Weesey, « Latest syndrome : swimmer's shoulder. The battered child athlete », *International Herald Tribune* du 10.12.1980, en référence au *Medical World News* du 24.11.1980. Cité par Jacques Personne, « Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant », *Education Hebdo*, n° 33, 9.06.1983.

(67) Cf. Jacques Personne, « Les finalités dans le sport [...] », op. cit., p. 11.

(68) *Ibid.*, p. 11.

(69) En France, par exemple, « depuis quelques années, la pratique intensive de l'escalade à un haut niveau a fait naître une pathologie spécifique jusqu'à présent non décrite », cf. J.-L. Cartier, B. Toussaint, P. Darlot, J.-P. Herry, Y. Allieu, G. Bousquet, « Approche d'une nouvelle pathologie de la main liée à la pratique de l'escalade », *Journal de Traumatologie du Sport*, n° 1, vol. 2, Masson, 1985, pp. 35-39.

du coude éclate littéralement, provoquant la déchirure de l'artère humérale. Le membre se gangrène immédiatement et il faut l'amputer. Parfois, c'est le nerf qui est sectionné et le bras reste paralysé. « Plusieurs jeunes judokas ont de cette façon perdu un bras, explique le professeur Jacques Villiaumey (ceinture noire de judo et ancien médecin de la Fédération Française de Judo). Pourtant, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu faire supprimer cette règle stupide et dangereuse. » (70)

L'entraînement intensif précoce n'est pas le seul en cause, et ne doit pas être le seul à provoquer l'indignation. Les risques encourus par les sportifs « adultes » sont tout aussi préoccupants et ne peuvent être écartés en avançant l'argument fallacieux du « droit au risque [...], un choix qui fait partie de [leur] liberté » selon l'expression étonnante de Jacques Personne (71). Il est en effet bien délicat de caractériser et de situer l'état adulte. Quant aux « périodes de fragilité », elles ne sont pas seulement spécifiques de la croissance. Un organisme peut se montrer hyper-résistant chez un adolescent et manifester des périodes de fatigue et de faiblesse à un « âge mûr ». Aussi faut-il généraliser à tous les âges, à toutes les catégories de pratiquants l'étude des risques et des dégâts qu'entraîne la pratique sportive compétitive poussée. « Il est effectivement permis de s'interroger, répond le professeur Plas : le sport de haute compétition est-il bénéfique pour les individus ? Que deviennent l'homme et la femme après leur retraite sportive ? » (72) Plusieurs médecins sont sur ce point formels : « le sport d'aujourd'hui se situe incontestablement dans les limites biologiques » (73), « l'athlète professionnel se trouve dans ses périodes d'activité à la limite très mince qui sépare physiologie et pathologie. » (74) Les cyclistes, par exemple, ont un électrocardiogramme semblable aux cardiaques victimes d'un infarctus. « On ne peut pas considérer ça comme normal, explique le docteur Fernand Plas. C'est une indication de la "maturité" du sujet... au sens où l'on dit qu'une poire est trop mûre ! Ces types sont souvent à la limite d'un accident mortel. » (75) Le docteur Jean-Pierre de Mondenard a pu constater, pour sa part, que sur une période de trois ans (de 1975 à 1977), 17 jeunes coureurs cyclistes (moyenne d'âge trente ans) étaient morts brutalement d'une crise cardiaque. « Paradoxal !, écrit-il, lorsqu'on sait que le sport est un moyen préventif contre l'accident coronarien, voire curatif puisqu'il est de plus en plus prescrit pour "se refaire" un cœur après un infarctus. » (76) Un conseil que sont

(70) Cf. Charles Schreider, « Soigne-moi et tais-toi... », *Le Nouvel Observateur*, n° 663, 25.07.1977.

(71) Jacques Personne, *op. cit.*, p. 10.

(72) Cf. R. Parienté (enquête de), « Le dopage et l'avenir du sport », *L'Equipe* du 19.02.1979.

(73) Pr. Ludwig Prokop, « La contribution de la médecine à l'amélioration des performances », *Revue Olympique*, n° 123, janvier 1978, p.47.

(74) Alain Noret, « Doping, l'échec de la répression » (propos recueillis par Léon Michaux), *Cyclisme International*, n° 2, mai 1986, p. 18.

(75) Cf. Charles Schreider, *op. cit.*

(76) Jean-Pierre de Mondenard, « En 3 ans, 17 coureurs cyclistes sont morts de crise cardiaque », *Le Quotidien du Médecin* du 31.07.1979 (n° 1982). Voir aussi du même auteur : « 17 morts sans ordonnance », *Le Matin* des 25 et 26.08.1979.

loin d'avoir prodigué les médecins de Jacques Anquetil à qui ils ont formellement interdit de remonter sur un vélo, après qu'il eut été victime de deux infarctus, à moins de 45 ans (77). La même « mésaventure » est récemment arrivée à Michel Jazy en mai 1987, victime lui aussi des efforts cardiaques démentiels requis par la recherche de la gloire olympique...

En fait, comme le souligne le docteur Bruno de Lignières, « la seule pratique sportive qui paraisse constamment bonne pour la santé correspond à une activité physique modérée et régulière, en dehors de tout esprit de compétition, et surtout dans des conditions de détente agréable. Cette dernière caractéristique épidémiologique est si importante qu'on peut se demander si ce n'est pas tout simplement l'agrément et tout ce qui l'entoure, plutôt que l'activité physique elle-même, qui améliore la santé. » (78)

Quant aux sportifs « rémunérés » selon leurs résultats, ils sont poussés à tous les sacrifices, en espérant bien avoir plus de chance que leurs adversaires. De ce point de vue, la plupart des athlètes ont une attitude quasi magique et sont prêts à ingurgiter n'importe quelle potion et à croire n'importe quoi pour se sécuriser. « Je pense honnêtement que si j'avais dit à des athlètes que des crottes de rats les rendraient forts, ils en auraient mangé », confesse le médecin américain John Ziegler, cité par le docteur Andrew Pipe (clinicien à l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa) qui constate que pour de nombreux athlètes et entraîneurs, la « science de la nutrition » est devenue une véritable religion. (79) Un culte auquel ses adeptes n'hésitent pas à s'immoler collectivement. A la veille des Jeux Olympiques de Los Angeles, à la question : « prendriez-vous des drogues qui feraient de vous des champions olympiques à coup sûr, mais risqueraient d'entraîner la mort dans l'année qui suit ? », près de 80 % des athlètes américains interrogés répondaient positivement (80). Beaucoup de sportifs de haut niveau connaissent les risques physiques qu'ils encourent en s'entraînant selon les préceptes de la science nutritionnelle, hormonale ou pharmacologique : « tous sont au courant des catastrophes physiologiques que peut entraîner le dopage, constate le docteur Philippe Miserez [...]. Cela ne les émeut pas. Ils consentiraient éventuellement à cesser d'en prendre [des produits dopants], si tout le monde en faisait autant. Puisque ce n'est pas le cas, ils continuent. Un avenir de grabataire ou peuplé de cannes anglaises et de chaises roulantes ne les effraye pas. Chacun est persuadé que lui saura s'arrêter à temps. Le seul argument qui les touche directement est le spectre d'une probable impuissance sexuelle. A la moindre défaillance, ils cessent leur "traitement" et accourent chez le médecin. » (81)

(77) Cf. *L'Equipe Magazine* du 30.04.1982.

(78) Cf. Jean Hatzfeld (propos recueillis par), « Le sport, ses champions, ses hormones », *Libération* des 14 et 15.02.1981.

(79) Andrew Pipe, « Pour former un champion, chimie ou entraînement ? », *Sport* (revue de l'Association Canadienne des entraîneurs), décembre 1983, pp. 3 et 5.

(80) Cf. « Robert Kerr, le médecin aux hormones », *Libération* du 30.07.1984 et Benoît Heimermann, « Du rififi dans le dopage », *Le Matin* du 20.11.1983.

(81) Cf. « Potion magique et apprentis sorciers », *Le Figaro* du 23.01.1979.

Au cœur du sport : l'autolyse sportive

« Il va falloir modifier la philosophie du sport, constate Marcel Paterni (Directeur Technique National d'haltérophilie). Cette recherche dans l'absolu de la performance conduit inévitablement à l'absorption de produits. » (82) Inévitable ! nous sommes bien là au cœur du problème et dans le même temps au cœur du sport. Tous les dérapages, les déviations, les bavures, les si « regrettables » excès font partie de la nature même du sport, se fondent dans l'essence de la compétition sportive (« une religion de l'excès » selon la formule coubertinienne), dans sa finalité (« Citius, Altius, Fortius ») et dans son acte de naissance. « Le sport moderne, constate en effet Jean-Marie Brohm, est né avec la société capitaliste industrielle et est inséparable de ses structures et de son fonctionnement. » (83) Sa structure est homologue au « processus de production capitaliste », son moteur est la recherche du record, de la productivité absolue, de la performance toujours repoussée, son principe est la rentabilité optimale. Le sport, défini comme « institution de la compétition physique réglée », génère ses propres contradictions et aberrations. Il est le produit d'une *société droguée à la productivité* qui cherche par tous les moyens à supprimer les gaspillages, les pertes de temps, les pannes, les coups de pompes que son fonctionnement provoque (84). Il est une *épopée de l'excès* qui porte en elle les germes de son altération et de sa destruction.

La relation qu'impose le modèle sportif se présente sous la forme de l'affrontement physique réglementé, planifié et objectivé par la recherche de la victoire à tout prix. En privilégiant ce mode d'interactions conflictuelles, le sport conduit inmanquablement à tous les dépassements et à tous les débordements. L'agressivité (qui est loin d'être naturelle), la violence et la mort (physique et/ou symbolique) (85) s'enracinent au cœur même du désir de victoire et du déni de l'égalité. Il est totalement utopique de demander aux pouvoirs publics « de favoriser une pratique sportive débarassée de l'obsession de la compétition », comme le souhaite son Excellence

(82) Cf. Laurent Rigoulet, « La charge anti-dopage pèse sur les épaules des haltérophiles », *Libération* du 15.12.1986.

(83) Jean-Marie Brohm, « Genèse et structure de l'institution sportive », *Sociologie politique du sport*, Paris, Editions Universitaires, 1976, p. 33.

(84) Cf. l'article de J. Crossman : « Cessez de perdre du temps et augmentez la productivité des athlètes » [un titre qui parle à lui tout seul], *Coaching Review*, Canada, vol. 8, mai-juin 1985.

(85) Sur la violence, l'imaginaire guerrier et meurtrier dans le sport, voir : Jean-Marie Brohm, « Figures sportives de la mort » ; Patrick Tort, « Massacres pour une bagatelle » ; Frédéric Baillette, « Larmes de crocodiles et épanchements d'hémoglobine » ; Pierre Fougeyrollas, « Le sport et l'esprit guerrier » in *Quel Corps ?* (« Sociologies du sport »), n° 30-31, juin 1986.

Monseigneur Paul-Joseph Schmitt, évêque de Metz (86). Vouloir cela, c'est demander l'arrêt pur et simple de la course à la performance, c'est vider le sport de sa raison d'être et donc réclamer sa disparition...

Même en restant fair-play, honnête, courtois, en un mot « sportif », l'athlète demeure un délinquant, voire un « assassin » en puissance. Qu'il arbore un superbe nœud papillon rose, comme les rugbymen du Racing Club de France, ou qu'il privilégie la maîtrise technique et l'intelligence tactique, la grâce plutôt que la force, il ne peut échapper à la violence (87).

« Si nous nous élevons contre la violence, nous soutenons l'engagement physique maximal dans le respect des règles, dût-il aller jusqu'à la mort », écrivait Christian Garrabos (directeur de la revue *Stadium*) (88). En somme, même si les gestes de violence ouverte sont absents, les dégâts ou les blessures graves ne disparaissent pas pour autant, bien au contraire. Les joueurs apprennent de plus en plus à tacler « à la régulière », professionnellement, à frapper « dans les règles de l'art », à encaisser les coups avec philosophie (« c'est la loi du sport »), à risquer de se rompre les os avec aisance, dans une « danse verticale » (les à pic étant promus nouveaux « espaces chorégraphique »), ou encore à plaquer « à mort », mais dans l'esprit du jeu et avec fair-play ! L'accident ne survient plus nécessairement après un coup interdit, mais dans une action tout à fait réglementaire. Ainsi, le 12 octobre 1985, « Jean-Claude Mazet [*meurt*] dans un geste exigé par le rugby. [...] s'engage, percute un adversaire [...] comme on doit le faire. Ses partenaires le suivent comme le devoir l'exige de tout bon paquet d'avants, Jean-Claude Mazet tombe, son avant-bras se replie sous son menton, les joueurs tombent sur lui comme c'est inévitable, les cervicales cèdent, la moelle épinière est sectionnée ». Jean-Claude Mazet vient de mourir dans les règles (89). Pas de coups vils et bas, de réactions stupides, mais de la précision technique, une dynamique froidement mise au point, déculpabilisante pour tous. « Le paradoxe qu'il vous faut comprendre est que la casse ne provient pas de brutalités illégales, de bagarres dans le dos de l'arbitre ou de règlements de compte sous la mêlée comme dans votre rugby », explique l'un des entraîneurs de l'équipe de football américain des Giants. « Sauf exceptions, les joueurs ne s'amusez guère à ça. Les percussions les plus réglementaires provoquent les traumatismes. L'évolution du

(86) Monseigneur Paul-Joseph Schmitt, « La violence dans le sport », *Sport, violence et fair play*, Paris, édité par l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play, 1986.

(87) Il faut rappeler que la violence ne se manifeste pas nécessairement et uniquement par le sang et la destruction. Pour une typologie de la violence sportive, voir : Jean-Marie Brohm, « Sports et violences », in *Actes du Congrès International*, Lyon 1984 (« Violence, violences »), Institut de recherche et d'intervention en sciences humaines, Université Lyon II, 1986.

(88) Christian Garrabos, *Stadium*, n° 7 (automne 1984), p. 5.

(89) Philippe Rochette, « Rugby : la mort dans les règles », *Libération* du 18.10.1985. Autre mort, elle aussi tout à fait symptomatique, celle de Jean-François Daré « foudroyé sur une de ces actions offensives qui réchauffent l'enthousiasme d'un public de connaisseurs » [dixit l'arbitre de la rencontre], un choc « dur, mais régulier » (cf. Gilbert Laval, « Treize de malheur », *Libération* des 10 et 11.01.1987) ; « un placage sans la moindre agressivité et tout à fait correct » (*L'Equipe* du 6.12.1987).

jeu, plus qu'un débordement d'agressivité, aggrave les dégâts. » (90) Or, cette « évolution » est incontournable : pour empocher la victoire, monter dans la hiérarchie sportive, se classer, passer en alpinisme d'une difficulté 6a à une 7b et viser la 8c, pour être meilleur que son voisin de palier ou son beau-frère, pour se maintenir ou « revenir » à son meilleur niveau, pour progresser encore et toujours, même infinitésimalement, imperceptiblement, les « sportifs » sont prêts à tous les sacrifices (physiques, financiers, familiaux, humains...). Happés par l'engrenage du progrès physique illimité, ils s'engagent dans la voie de l'excès. « L'abus, observe justement M.-H. Brousse-Delanoë, loin d'être un phénomène occasionnel, est un trait de structure : le sport est compétition et, comme tel, ne peut donner lieu à aucune pratique de juste milieu — ce que cache et avoue la formule clef du sportif : “se dépasser soi-même”, ou, dans sa version comique, “faire mieux la prochaine fois”. » (91) A tel point que la casse sportive et le dopage peuvent être considérés comme des « maladies professionnelles », « aussi préoccupantes et aussi spécifiques que la silicose pour les mineurs de fond. » (92)

Le modèle sportif (compétition — rendement — mesure) devient hégémonique, il inféode toutes les pratiques corporelles, des « nouvelles » aux plus traditionnelles (aujourd'hui l'on commence à parler « d'athlétisme d'altitude »), modèle les activités familiales du week-end, en y injectant sa philosophie, son principe unificateur du « toujours plus » (93). Il n'est



(90) Cf. « Football américain, la casse de l'oncle Sam », *Libération* du 23.01.1987.

(91) Marie-Hélène Brousse-Delanoë, « Se dépasser soi-même », *L'Âne*, n° 17 (juillet-août 1984), p. 36.

(92) Cf. Eric Lahmy, « Le syndrome du dimanche », *L'Equipe Magazine*, du 20.06.1981.

(93) « La tendance du sport est vers l'excès. Voilà sa caractéristique psychologique par excellence. Il veut plus de vitesse, plus de hauteur, plus de force, toujours plus. » Pierre de Coubertin, « La psychologie du sport », *Revue des Deux Mondes*, LXX^e année, 1^{er} juillet 1900, p. 179.

donc pas étonnant que les mêmes méfaits se retrouvent à tous les niveaux de l'échelle sportive. « Le système sportif, note Daniel Denis, est une vis sans fin, sur laquelle le plus petit club du plus petit village ne se distingue pas de l'usine à champions d'une métropole européenne. » (94) Tous les étages de l'édifice sont atteints par les mêmes maux : la dope a même fait une entrée remarquée dans le milieu des sportifs « handicapés » aux Jeux des sourds et malentendants de 1981. « Aussi incroyable que cela puisse paraître », le Soviétique Aleksandr Potopalski, médaille de bronze au décathlon, a été déclassé pour dopage, « et ce bien que les contrôles aient été annoncés longtemps à l'avance » [sic !]. Cette information est, bien évidemment, « désolante, tant on croyait que ce genre de pratique [...] ne pouvait exister dans le monde du sport des handicapés. Las ! Il nous faut aujourd'hui déplorer la chose bien tristement. » (95). Aucune fédération, aucun club, aucun compétiteur cherchant à rester compétitif n'échappe aux déraisons de la recherche du rendement maximum, sauf à rompre définitivement avec la logique sportive (96). L'onde de choc se multiplie du sommet à la base, elle irradie le monde du sport et gagne les sportifs « amateurs », « universitaires », ou « corporatifs ». Alors que le marché des stéroïdes anabolisants « était limité jusque-là aux joueurs de football, aux haltérophiles, et à tous ceux qui voulaient se faire du muscle, on trouve désormais ces stéroïdes dans les collèges, les universités, et beaucoup de gymnases à travers le pays. Ce ne sont plus seulement les athlètes qui s'en servent, mais aussi les sportifs du dimanche. » (97) Cette affirmation du procureur Phillip Halpern vient d'être faite à la suite du démantèlement d'un réseau contrôlant 70 % de l'énorme trafic de stéroïdes entre le Mexique (où la fabrication et la vente sont légales) et les Etats-Unis. L'athlète britannique David Jenkins, qui fut un « authentique champion » dans les années 70, avec notamment un « superbe » titre de champion d'Europe en 1971 à Helsinki et une médaille d'argent au relais 4 × 400 m aux Jeux Olympiques de Munich en 1972, était devenu le cerveau de cette entreprise d'importation clandestine. Une reconversion de dealer tout à fait dans le droit chemin des stades...

En Europe, si des trafics d'une telle ampleur n'existent pas (à ma connaissance), il faut souligner que la violence caractérisée est, elle, bien incrustée dans les échanges sportifs, de la « bourre » que les sportifs du

(94) Daniel Denis, *Aux chiottes l'arbitre* (supplément à *Politique Aujourd'hui*, n° 5, juin 1978), p. 105. Jacques Ferran a tout à fait raison d'affirmer, avec « l'Association Internationale Contre la Violence dans le Sport », que le phénomène sportif est une totalité, que « du sport pour tous et du sport de masse jusqu'à la haute compétition, circule la même sève et la même finalité fondamentale », in « Pour une charte de l'AICVS », *Sport, violence et fair play*, op. cit., p. 93.

(95) « Désolant », *L'Equipe* du 5.08.1981.

(96) C'est ce qu'a fait par exemple le professionnel cycliste Benno Wiss qui à moins de 24 ans a brutalement décidé d'arrêter la compétition, et de reprendre son métier d'électromécanicien. Bien que « promis à une belle carrière », B. Wiss ne s'est « jamais habitué aux exigences du métier. Incapable de supporter psychiquement certaines contraintes et certains risques, Wiss a pris définitivement sa décision [...] après avoir disputé une petite course open en Suisse où deux de ses amis chutèrent très gravement ». (*L'Equipe* des 22 et 23.03.1986.)

(97) Cf. Gérard Marcout, « La chute du héros dans les stéroïdes », *Libération* du 25.05.1987.

dimanche se tirent entre « copains », aux rencontres officielles qui s'enveniment et dégènèrent dans les gradins comme sur les pelouses. Les exemples de ces agressions, qui restent en général cantonnées dans les journaux locaux, ne manquent pas pourtant pour qui fréquente un minimum les abords des rencontres dominicales ou les matchs « corpo ». En voici quelques exemples récents, tragiquement banals. Le 8 février 1987, la fin du match de rugby Aubenas-La Valette, une rencontre de division inférieure, ressemblait à un cauchemar. « Des scènes dignes d'un film d'horreur. Le demi de mêlée de La Valette a commencé par donner un coup de couteau au président d'Aubenas [...]. Puis, dans la bousculade qui suivit, un autre joueur varois lui donna un coup de pied dans le ventre. Les services de police, alertés, ont trouvé dans les vestiaires de La Valette un véritable arsenal ... de nerfs de bœuf et de manches de pioche » (*L'Equipe Magazine* du 28.02.1987). Le 21 du même mois c'est encore la violence qui gagnait dans le match de hockey sur glace entre Gap et Rouen. « Pendant que l'arbitre [...] était occupé ailleurs, le rouennais Savart "étranglait" Franck Saunier avec son maillot. Ce dernier devait être évacué sur l'hôpital où on lui administrait de l'oxygène » (*Le Provençal* du 24.02.1987). En janvier 1987, les juniors russes et canadiens avaient donné l'exemple à leurs aînés. A l'occasion des 11^e championnats du monde de hockey sur glace : « Le duel entre les deux plus grandes nations de ce sport a été interrompu [...] à la suite d'une bagarre générale apparemment inexplicable entre les deux équipes [...] pendant plus de deux minutes des corps enchevêtrés ont roulé sur la glace de la patinoire » (*Libération* du 6.01.1987). Le 8 mars, le libéro argentin de l'Inter de Milan, Daniel Passarella, celui qui avait gagné la coupe immonde du tortionnaire Videla lors du Mondial 1978 organisé par les militaires fascistes, déplaçait le « jeu dur » vers les tribunes en « schootant » dans un ramasseur de balle : « A deux minutes de la fin du match, Passarella, irrité par le comportement de Maurizio Piana (16 ans), [...] qui tardait à remettre le ballon en jeu [...], lui assénait un violent coup de pied, nécessitant le transfert du jeune homme à l'hôpital » (*Libération* du 12.03.1987).

Dès lors que les principaux protagonistes se conduisent comme des voyous ou des hooligans, il ne faut pas s'étonner que les supporters s'identifient à leurs idoles, incorporent la logique de la guerre sportive (98), et deviennent à leur tour délinquants à part entière... Peu après le bain de sang en direct de Bruxelles, lors de la finale de la coupe d'Europe de football en mai 1985, nous écrivions : « L'événement peut maintenant figurer en bonne place dans la liste des sanglantes "bavures", faire date en attendant les prochaines. » (99) Un peu moins de deux ans après, le

(98) Pour Patrick Tort, « il y a dans le sport deux logiques : une logique de guerre et une logique de paix, et [...] de cette ambiguïté originare, la pratique moderne du sport n'a pas su sortir en favorisant l'évolution des conduites sportives dans le sens de la logique de paix, en dépit des déclarations publiques les plus universalistes et les plus apparemment éloignées de tout nationalisme étroit. » (« Massacres pour une bagatelle », *op. cit.*, p. 83.)

(99) F. Bailleterie et J.-M. Brohm, « Le football et sa logique macabre », *La Croix-L'Événement* du 18.06.1985. Cf. aussi : Jean-Marie Brohm, « Le terrorisme du football », *Sport et Plein Air*, juin 1985 et *Quel Corps ?* (« Sport et modernité »), n° 28-29, décembre 1985, pp. 122-125.

1^{er} mars 1987, le jour même où la Fédération néerlandaise de football lançait une campagne publicitaire de sensibilisation contre la violence intitulée : « Frappe plutôt le ballon que ton club », « la rencontre La Haye-Ajax en championnat des Pays-Bas [était] interrompue à la 45^e minute à cause de violents incidents créés par des supporters dans les tribunes. Les policiers, dont les effectifs avaient été renforcés, ont dû charger. Deux ans après, voilà que ça recommence... On espérait bien ne plus jamais revoir ce genre d'images insoutenables. Eh bien non. Le Heysel n'aura servi à rien. » (*L'Equipe Magazine* du 21.03.1987)

Il semble bien que l'option « double zéro » ne soit pas pour demain dans la course meurtrière à la performance ! Chacun s'arme en cachette, détourne les conventions, les protocoles d'accord et revendique « en quelque sorte une "parité chimique" avec l'adversaire » (100), pour ré-instaurer l'égalité des chances, base de tout l'édifice sportif !

Le sport au service de l'homo-sponsoricus

« *A qui profite le crime ?* »

Le sportif engagé dans la compétition spectaculaire vend sa force de travail, son talent, son prestige à une entreprise publique ou privée (club, organisateur, firme, sponsor, Etat...). « *Le sport et l'économie font bon ménage. Le talent ne suffit plus. Il lui faut du professionnalisme, du courage et de l'ambition pour manager ce talent. Gagner c'est aussi savoir gérer.* » (101) Ainsi se définit la philosophie du Groupe Bernard Tapie. Une conception qui se retrouve aujourd'hui dans toutes les ramifications de la pratique sportive compétitive. Une réussite se monnaie (financièrement, affectivement, symboliquement). Tout un système de primes, de « petits gestes », de « faveurs », de « facilités », de « promotions » et de pistons récompense les bons et loyaux services rendus à la cause de l'entreprise sportive.

Les sordides intérêts financiers finissent toujours par l'emporter sur la santé et le bien-être des athlètes salariés. Les « employeurs » (mécènes ou parrains) veulent que le spectacle ne déçoive pas, qu'il ait lieu coûte que coûte, même si, comme au Heysel en mai 1985, 39 cadavres refroidissent dans un coin dérobé aux regards, victimes civiles de la guerre en crampons (102). Ces hommes d'affaires soucieux de la santé de leur compte en banque se fichent ouvertement des risques encourus à terme par leurs

(100) Eric Lahmy, *op. cit.*

(101) Encart publicitaire : « La victoire du management », *Libération* du 22.07.1985.

(102) Ce soir-là, « la prime promise aux joueurs de la Juventus en cas de victoire atteignait la somme record de 40 millions de liras (200 000 francs) par tête. Les joueurs de Liverpool, eux, devaient se contenter — si l'on peut dire — de quelque 7 000 livres (80 000 francs). » Cf. Jean-Claude Grivot, « Une dégradation constante », *L'Humanité* du 31.05.1985.

« ouvriers », ou de la santé de leurs « mercenaires » ! Les contrats doivent être respectés à tout prix, les lauriers de la gloire décrochés. On n'hésite donc pas à faire appel aux « rebouteux », reconnus par la Faculté, pour utiliser la pharmacopée « autorisée » et remettre d'aplomb le personnel irremplaçable. Les organismes, les « corps tire-lire » (Daniel Denis) sont rentabilisés, vampirisés, et, quand ils ne peuvent plus être réparés, infiltrés, rafistolés, pompés à mort, ils disparaissent bien vite aux oubliettes, via la luxueuse maison de campagne, l'hôpital psychiatrique, l'hospice ou la morgue (selon l'étendue des dégâts et l'état des tiroirs caisse).

Le cas du footballeur Roland Wagner est, à cet égard, exemplaire : très durement blessé à la cheville dans un match de gala, l'ancien attaquant strasbourgeois tiendra pourtant sa place, deux semaines après, grâce à une « infiltration miracle » de dernière minute. « Et c'est l'engrenage : avant chaque rencontre de championnat, il subit une nouvelle infiltration — avant chaque entraînement aussi. “Au bout de quelques jours, ils piquaient directement dans la gaine du tendon, raconte-t-il. Horrible ! Ils se mettaient à trois pour me tenir. Ça n'avait plus rien à voir avec le traitement d'une entorse. J'avais toujours mal, mais il fallait que je joue.” » En mars 1980, le tendon fragilisé par les injections systématiques de cortisone claquera tout seul, comme un élastique. La première opération sera un « succès » chirurgical... Six mois passeront, Roland Wagner sera rappelé par son club pour une « remise en jambe ». Le tendon recassera net sur une accélération. Finalement, Roland Wagner changera de club mais arrêtera bien vite : « l'ambiance était détestable, les joueurs se battaient entre eux dans les vestiaires. J'étais écoeuré de vivre dans une telle ambiance, après ce que j'avais connu. J'avais idéalisé le milieu du football professionnel. J'en ai eu ras-le-bol, et je suis parti. » (103)

La logique du fric qui redouble la logique sportive est impitoyable : il s'agit d'attirer et d'accrocher le public, les télévisions et les sponsors, puis d'encaisser les dividendes. Les épreuves ne doivent donc pas décevoir, elles doivent être spectaculaires, offrir du jamais vu et *faire événement*. La « meilleure » recette consiste à durcir continuellement les compétitions, à les rendre plus sélectives, plus « démentes », démesurées, « inhumaines », à faire en sorte qu'elles donnent à la fois matière à reportages pour les journalistes en mal de scoop et procurent d'intenses émotions sportives aux aficionados du « 1-N-2 ». Comme le Tour de France au début du sport cycliste, le rallye Paris-Dakar a joué dans la surenchère mortifère et la démesure pour s'imposer à l'actualité et faire date dans l'espace-temps sportif. Toujours « plus beau, plus dur, plus loin » (104), toujours plus catastrophique, plus diabolique et plus sanglant ! Cette même frénésie insensée du dépassement gagne aujourd'hui toutes les épreuves extrêmes, les courses-marathons, les « expéditions » en course à pied qui s'organisent dans les coins les plus insolites. Ainsi « l'épreuve que vous propose François Faure [Les Marathonniens de l'Aventure] est parmi les plus belles et les

(103) Henri Haget, « Roland Wagner : une carrière assassinée », *L'Express Sport*, n° 4 (30.01.1987), p. 18.

(104) Telle était la devise du « Dakar » 1986.

plus démentes qui soient. Le Marathon de Force 13 collectionne pendant 13 jours du mois d'août 550 km de pistes défoncées et de routes désertes entre Akureyri et Reykjavic [en Islande]. On sait aujourd'hui que ce challenge est réalisable. Lors de la première édition de l'épreuve, deux seulement des treize participants bouclèrent le parcours. Cela démontre l'incroyable difficulté de cette course. » (105)

Au bout du compte, dans cette course à la défonce systématique, il faut bien recharger les accus, se « soigner » et se faire violence en s'entraînant encore un peu plus (même si les méthodes et les pédagogies s'améliorent). Dès 1935, Armand Blanchonnet pouvait écrire dans la revue *Sporting* : « Pas de spectacle sans doping ». Prophète en son milieu, il expliquait déjà : « ce sont les Six Jours [cyclistes] qui ont favorisé l'installation dans les vélodromes de véritables officines pharmaceutiques [...]. Par la suite on devait avoir plus souvent recours aux préparateurs de drogues, car le public, excité par le journal *L'Auto* [l'ancêtre de *L'Equipe*] à la fois critique et commerçant, réclamait un spectacle de plus en plus animé, exigeait qu'on "bombardât" sans arrêt. [...] Pour "bombarder" sans arrêt, il faut "charger" les coureurs de "dynamite". La dynamite des coureurs, c'est la strychnine. » (106) Quarante ans plus tard, mêmes causes mêmes effets : mêmes charges, mêmes dérives. « La cocaïne est entrée en 1974 dans ma vie, confiait le joueur américain Don Reese, et ne m'a pas quitté depuis [...]. La vie que nous menons est si exigeante qu'elle ne nous offre guère d'échappatoires pour supporter les cadences infernales qu'on nous impose. » (107) Autres « révélations » plus récentes, celles du footballeur ouest-allemand Harald Schumacher sur les « pilules de l'effort » : « on peut vaincre la douleur, surmonter les doutes, mais on est désemparé contre la fatigue. Le corps humain, cette machine presque parfaite, a ses limites, il s'use. Il n'est plus à la hauteur des impératifs de la compétition [...]. Mais les performances deviennent de plus en plus dures. Les soins médicaux, même les sur-soins n'y changent pas grand-chose. La tentation d'avoir recours aux excitants s'accroît. C'est l'un des risques principaux des grands sportifs : ils flanchent dans les situations de stress et passent sous la dépendance des produits chimiques. » (108)

Toutefois, si l'excès est racoleur, s'il fait recette, il ne doit pas franchir le seuil de l'écoeurement, dépasser une zone d'alerte au-delà de laquelle l'épreuve repousserait et risquerait de perdre son audience. Les produits sponsorisés, éclaboussés par de peu reluisantes pratiques, perdraient leur prestige et leur impact publicitaire. Après l'hécatombe de la 6^e édition du rallye Paris-Dakar (6 Européens morts « accidentellement ») (109), il était urgent de faire sérieux et de calmer le jeu. Le rallye « nouvelle formule »

(105) François Faure, « Scarapade islandaise » (publicité), *Grandes Courses*, n° 1, mai 1987, p. 6.

(106) Armand Blanchonnet, « Les vélodromes et leurs poisons », *Sporting* du 25.02.1935.

(107) Confession rapportée par la revue américaine *Sports Illustrated*, cf. Benoît Heimermann, « Après le dopage, la drogue », *Le Matin* du 22.11.1983.

(108) Citation du *Spiegel*, publiée par *Le Figaro* du 1.03.1987.

(109) Depuis son lancement, l'épreuve totalise plus d'une quinzaine de décès (« indigènes » écrasés ou concurrents mortellement blessés).

devait pérenniser l'épreuve et ne pas rebuter les investisseurs capitalistes (110).

La décomposition des « valeurs » que véhicule le sport compétitif, l'inadéquation (ou la trop grande concordance ?) de certaines aventures morbides avec les slogans publicitaires portent préjudice au marketing sportif et altèrent le message de « l'esprit sportif ». Une « vilaine image du sport », surtout si elle ne peut être occultée ou transformée en fait légendaire (111), porte directement atteinte à l'ensemble des mythes sportifs et démystifie la légende dorée du sport sur laquelle se greffent des intérêts économiques et politiques (112). Tous, des organisateurs aux compétiteurs, sans oublier les journalistes spécialisés et les dirigeants politiques, ont intérêt à maintenir une certaine image du sport, à sauvegarder les mythes, croyances, symboles et idéaux sportifs, pour continuer à extorquer les profits commerciaux, médiatiques et idéologiques du spectacle de la compétition généralisée.

Les commanditaires de la grande fête sportive ou olympique imposent de plus en plus leurs exigences aux organisateurs et aux compétiteurs. Aux Etats-Unis, après « l'effet cocaïne » et les déclarations de footballeurs « toxicos », faites au procès de Pittsburgh (113), plusieurs annonceurs inquiets de la chute des indices publicitaires (114) se sont réunis pour

(110) Cf. Serge Bolloch, « Un rallye en quête de sérieux », *Le Monde* du 24.01.1987. L'odeur de charogne aidant, la Société des Pompes Funèbres Générales s'est déclarée prête à apposer son logo sur les portières de certains concurrents ! Cf. Robert Tixier-Guichard, « La mort fait sa pub », *Le Monde* du 7.01.1983.

(111) En ce qui concerne le Tour de France cycliste, Jacques Calvet explique très bien comment « les nombreux incidents ou accidents dus au dopage ont été pendant longtemps "récupérés" par le discours pour servir la légende. Ainsi lorsque Jean Mallejac connut une très sévère défaillance dans la montée du Mont Ventoux, en 1955, et faillit y laisser la vie, il ne fut guère question de dopage : on préféra dire que ce coureur était allé au bout de ses forces dans la recherche de la victoire et de la gloire. En 1950, dans l'étape Perpignan-Nîmes, l'Algérien Abdelkader Zaaf connaît lui aussi une défaillance grave due à la conjonction des amphétamines et de la chaleur : il s'effondre, inconscient, au pied d'un platane. Pour le rafraîchir, des spectateurs (qui sont par ailleurs viticulteurs), démunis d'eau, l'arrosent de vin rouge. Zaaf reprend alors légèrement conscience et, dans un état semi-comateux, repart en sens inverse. La légende peut alors naître en dehors de toute allusion au dopage ; il suffit de raconter que le coureur était ivre (la preuve : il sent le vin), ce qui pour un musulman est tout à fait pittoresque. Dans ce cas, le discours "détourne" le dopage à son avantage. » Jacques Calvet, *Le mythe des géants de la route*, Grenoble, PUG, 1981, p. 203.

(112) Cf. Jean-Marie Brohm, *Le mythe olympique*, Paris, Christian Bourgois, 1981. Michel Beaulieu, Jean-Marie Brohm, Michel Caillat, *L'Empire football*, Paris, EDI, 1982.

(113) Cf. Jean Hatzfeld, « La cocaïne met les sponsors américains sur la paille », *Libération* du 1.10.1985 et « Au tribunal de Pittsburgh, les joueurs de base-ball font parler la poudre », *Libération* du 13.09.1985.

(114) A l'université de San Francisco existe un bureau d'étude « Image Measurement Research Torp » qui « mesure » l'image de marque publicitaire des champions (à ne pas confondre avec leur popularité). « Cet institut travaille aussi par entité de sport ... Autant dire que les boxeurs qui n'ont jamais fait vendre un coca-cola à un rescapé de la vallée de la Mort, se foutent de l'effet cocaïne, leur public aussi. Tel n'est pas le cas des joueurs de base-ball ou de tennis. « Les joueurs de base-ball sont les meilleurs supports publicitaires car ils sont perçus par leurs concitoyens comme des chics types, chaleureux, responsables et intelligents. Il est évident que les révélations du procès de Pittsburgh ont troublé cette image et leur pénétration publicitaire va se détériorer considérablement, au moins quelque temps. » Jean Hatzfeld, « La cocaïne [...] », *op. cit.*

« étudier la possibilité d'ajouter des avenants spécifiques à l'usage de la cocaïne dans les contrats qui les lient aux joueurs » (115). Les mêmes pressions s'exercent en direction des organisateurs de compétitions sportives pour exiger qu'ils prévoient des contrôles antidopage. De leur côté, les sportifs sont prêts à faire des concessions (et des confessions), à diminuer leurs prises, si leurs managers savent se montrer persuasifs... En tennis par exemple, les contrôles ne peuvent se mettre en place qu'avec l'assentiment des joueurs. Or, « qui leur a fait comprendre ? Nous pouvons l'assurer : ni leurs médecins, ni leurs entraîneurs, ni leurs familles, ni leurs dirigeants, constate le docteur J.-P. Cousteau (médecin de l'équipe de France de Coupe Davis), mais leurs sponsors et homme d'affaires. Le motif officiel est l'éthique sportive et la santé. Le motif réel : l'image de marque et l'argent. [...] La popularité et l'image de marque priment tout dans un système régi par les lois du show-business, des médias et du dollar (ou du franc, même allégé). Or, l'image de marque des joueurs de tennis est en baisse et le serait encore plus s'ils refusaient les contrôles. Sponsors et affairistes y tiennent : leur propre gagne-pain en dépend. » (116) La mort tragique de Tom Simpson, ce drame qui a véritablement été le point de départ d'une prise de conscience des ravages dévastateurs du dopage, a été l'occasion pour l'ex-coureur cycliste Raphaël Géminiani d'observer combien les conséquences furent funestes pour les finances du cyclisme : « tout le monde, confesse-t-il, fut dès lors obnubilé par le dopage. On en a fait une fixation et le sport cycliste l'a payé très cher. Il ne faut pas chercher plus loin si l'on a des difficultés pour entraîner des sponsors dans cette affaire. En revanche, ils ne se font pas prier pour investir de l'argent dans le Paris-Dakar ou Québec-Saint-Malo où l'on ne parlera jamais de dopage... » (117) Quel aveu !

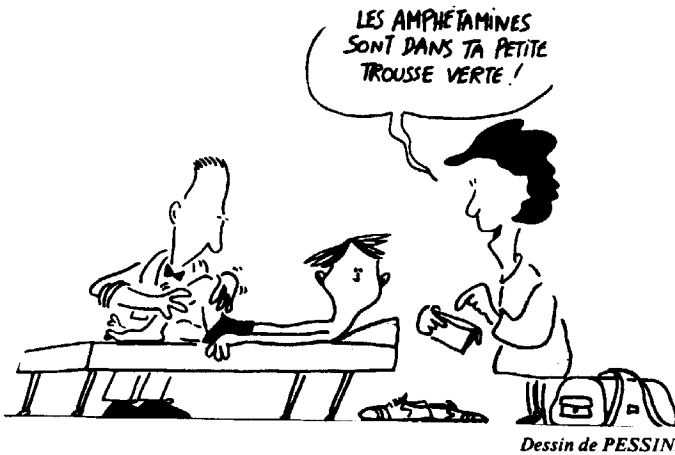
L'ère des athlètes « transgéniques »

Il y a une quinzaine d'années la *théorie critique du sport*, contre laquelle l'institution sportive s'était élevée d'un bloc, annonçait l'ère de l'athlète robot et du *cybernanthrope sportif*. Une idée qui depuis a fait son chemin dans le milieu olympique, puisque ses instances dirigeantes s'inquiètent, avec quelques longueurs de retard, de l'évolution du sport de haute compétition. « Nous sommes contre les robots » annonçait Maurice Allan, secrétaire général du Comité National Olympique du Canada, au Congrès de Baden-Baden en 1981. « Avoir un robot bien programmé et bien huilé, comme on conçoit la réussite sportive de façon aberrante parfois, disons-

(115) *Ibid.*

(116) Docteur J.-P. Cousteau, « Dopage sous contrôle : enfin mais non fin », *Tennis de France*, n° 393 (janvier 1986), p. 75.

(117) Philippe Brunel, « Raphaël Géminiani : "Tapie, c'est Attila !" » (interview sur le dopage), *Vélo*, n° 193 (octobre 1984), pp. 52-55.



le clairement, ce choix n'est pas le nôtre. *Le CIO est contre les robots.* » (118) Et comme décidément les choses n'ont pas l'air de s'arranger, Don Miller, directeur exécutif du Comité National Olympique des Etats-Unis trouve à son tour nécessaire, en 1983, d'« écarter du sport de haute compétition l'image d'un athlète de laboratoire qui commence à s'imprégner dans l'esprit du public. » (119)

En fait, rien n'arrêtera — surtout pas les exhortations ou les sermons — la fabrication de « super-athlètes » (120), d'« athlètes-chimiques », programmés, « digitalisés », d'« athlètes-computers » (121). « Dans la mesure où l'homme est l'un des composants du système complexe de la haute compétition, note Jean-François Quilici, [...] une vision techniciste de celle-ci amène également à vouloir “améliorer l'athlète” par tous les moyens : sélection génétique et par concours ; surentraînement depuis l'enfance et durant des milliers d'heures ; conditionnement enfin, climatique, alimentaire, voire pharmacologique et en tout cas psychologique. » (122) Aucun discours moralisateur, aucune dénonciation passéiste ne stoppera le processus de technologisation des corps, de robotisation des affects, de « modélisation des conduites sportives » (Jean-Marie Brohm) et d'informatisation de l'entraînement (123). « Passer huit heures par jour dans un bassin ce n'est plus être un homme », s'insurgeait en 1977 le professeur Chassain en ajoutant : « Nous sommes en pleine démence. On accepte de rentrer dans le jeu. Des pays adoptent une préparation biologique à l'extrême. Les

(118) Michel Clare, « Le CIO contre les robots », *L'Equipe* des 26 et 27.08.1981.

(119) « Etats-Unis : la guerre au dopage », *L'Equipe* du 13.10.1983.

(120) Cf. Paul E. Ohl, « Les machines du stade », in *La guerre olympique*, Paris, Robert Laffont, 1977, pp. 95-127. « L'épreuve sportive olympique, écrit-il, n'est plus un simple défi, elle constitue de nos jours une véritable agression de l'organisme. En raison de cet enjeu, la machine humaine qui se destine au stade olympique est convertie en carte perforée, livrée aux ordinateurs, transcrite en fiche signalétique », p. 96.

(121) Cf. « Die Computer-Athleten », *Der Spiegel* du 23.07.1984.

(122) Jean-François Quilici, « Haute compétition : science, technique, société », *Culture Technique* (« Sport ») n° 13, p. 199.

(123) Cf. Jean-Marie Brohm, « Sport et informatique », *Quel Corps ?* (« Ethnométhodologie »), n° 32-33, décembre 1986, pp. 132-143. Voir aussi l'article de O. Talbot : « Un ordinateur pour une médaille », *Le Monde* du 16.12.1979.

Soviétiques ont par exemple déterminé le rythme biologique de leurs athlètes. Et les sélections sont faites en fonction de ce rythme biologique. » (124) Aujourd'hui, grâce à la chrono-biologie et à l'informatique, les médecins sportifs cherchent à déterminer le timing exact et les conditions optimales pour battre un record (125).

En France, le docteur Henri Franck (médecin officiel de la Fédération des sports de glace) se sert de la micro-informatique pour rationaliser la préparation des athlètes et diagnostiquer leur état de forme ou de méforme. Il utilise, pour établir cet « indicateur de forme, un système qui lui dirait, presque à coup sûr, si tel athlète est bien entraîné, si tel autre ne frôle pas le surmenage, si ce troisième respecte bien [...] son régime diététique » (126). A cette fin, il installe des électrodes sur les poitrines de ses cobayes, et enregistre le maximum de paramètres physiologiques (taille, poids, taux de graisses dans l'organisme, rythme cardiaque, capacité respiratoire, acuité visuelle, détente verticale, etc.). Le tout lui permet d'établir des graphiques de « montée en forme » que les entraîneurs avisés ne manqueront pas d'utiliser pour leurs sélections. Le rêve toujours caressé étant d'amener l'athlète à sa forme optimale au moment voulu. Cette recherche rejoint, dans sa passion de maximaliser et de programmer les performances, celles des psychologues et psychiatres américains de l'Institut for the Study of Athletic Motivation qui mettent au point des batteries de tests psychologiques permettant d'étudier, notamment, les résistances émotionnelles des joueurs de basket, confirmés ou débutants, et leurs capacités à supporter toutes sortes de traitements. « L'Institut prédit si un joueur sera meilleur en attaque ou en défense et il teste "l'entraînabilité" des nouveaux. Arnold J. Mandell, un psychiatre de San Diego, représente, lui, un autre type d'experts. Il s'est surtout efforcé de pénétrer la psychologie des joueurs et de donner des conseils sur la manière de les employer efficacement. A l'aide de l'ordinateur, il a également déterminé le profil des personnalités nécessaires aux différents postes de l'équipe. » (127)

Fichages physiologiques et fichages psychologiques se conjuguent pour « électroguider » les athlètes vers les disciplines ou les postes qui leur offrent le plus de chances de succès, et pour les amener aux limites de leur potentiel « naturel » à l'instant souhaité. Aux USA, le docteur James Nicholas, directeur de l'Institut de la Médecine du Sport et du Trauma Athlétique à l'hôpital de Lenox Hill à New York, s'est lancé dans la conception d'un appareil de sélection des aptitudes athlétiques appelé le

(124) « L'escalade de la préparation biologique », *L'Equipe* du 18.02.1977.

(125) Cf. Jean-Pierre de Mondenard, « Heures et malheurs des sportifs », *Libération* du 30.07.1984. Dans le calcul des déplacements internationaux des athlètes, les fédérations commencent à tenir compte de la nécessité de réajuster les rythmes cardiaques, déréglés par les décalages horaires. A quand les pilules et les adjuvants psychologiques pour « rééquilibrer » les « horloges internes », ou, mieux, les induire en erreur ?

(126) Jean-François Rouge, « La micro tient la forme », *Libération* du 18.05.1984.

(127) Vance Packard, « Les super-athlètes », *L'Homme remodelé*, Paris, Calmann Lévy, 1979, p. 143. En France, Raymond Thomas expliquait dans *L'Equipe* du 5.04.1976 (« Réussite sportive : la parole à la science ») comment, en s'inspirant de « ce qui se fait dans l'industrie », on doit, pour un sport donné, « pouvoir établir le "profil" des capacités nécessaires à la réussite, puis trouver les individus qui correspondent à ce profil ».

Profil. Lorsqu'il sera au point, ce système informatisé lui permettra d'informer les athlètes sur les sports pour lesquels ils sont faits. En évaluant l'élasticité musculaire et tissulaire, la résistance osseuse et articulaire, les possibilités cardio-vasculaires, etc., les bio-techniciens et les bio-mécaniciens du sport, aidés d'informaticiens, cherchent à planifier l'avenir des sportifs, à découvrir les « hyper-résistants » et à conseiller en conséquence. « Dans un avenir proche, prophétise le physiologiste Peter Van Handel, chacun sera en mesure de choisir le sport qui convient le mieux à son corps avant de poser un pied sur un stade. » (128)

L'indissociable tandem Biologie et Informatique s'occupe avec précision de la programmation et du dosage des « joies athlétiques ». Jim Collins (expert en informatique) et David Costill (physiologiste) ont ainsi mis au point, avant les JO de Los Angeles en 1984, un programme (intitulé *Performance Record*) pour les coureurs, les nageurs et les cyclistes. « Un athlète garde un dossier sur lequel sont consignés des renseignements capitaux concernant son âge, son rythme cardiaque, ses distances d'entraînement et ses temps, etc. L'ordinateur le conseille en retour sur tout, depuis les calories à brûler jusqu'à l'intensité d'une séance d'entraînement. » (129)

Avec Gidéon Ariel et ses batteries d'ordinateurs du Coto Research Center, en Californie du Sud, la « biomécanique informatisée » détrône l'analyse au magnétoscope. La méthode « consiste à filmer les athlètes en mouvement à grande vitesse (64 à 10 000 images/seconde). Ensuite, image par image, grâce à un stylet électronique, on relie sur un écran les lignes de force représentées par les mouvements de l'épaule, de l'avant-bras, du poignet, de la main et du genou. Simultanément, l'ordinateur calcule la rapidité, l'accélération, la direction, l'angle et les forces générées par les différentes parties du corps. » (130) L'ordinateur dépiste les gaspillages, les pertes d'énergie, les défauts techniques et les faiblesses du mouvement, par rapport à un « modèle idéal », un standard, préalablement calculé (131). De plus en plus d'athlètes américains, à la recherche du geste parfait (132), ont recours à la « bio-engineering » pour déceler les plus imperceptibles erreurs dans une position ou une attitude et, ensuite, chercher à les corriger.

La micro-informatique devient l'auxiliaire indispensable de l'entraîneur,

(128) Cf. Mark Teich et Pamela Weintraub, « Sports high tech », *Penthouse*, septembre 1985, p. 34.

(129) *Ibid.*, p. 34.

(130) Cf. Dominique Pietri, « L'ordinateur au service des performances sportives », *Le Matin* des 16 et 17.02.1980, p. 15. Voir également : « L'ordinateur au service du sport », *L'Equipe* du 28.10.1979. Sur toutes ces questions Cf. Michel Caillat, « Le procès sportif, une modernité mortifère », *Actions et Recherches Sociales* (« Corps et Modernité »), mars 1985, n° 1 et Michel Caillat et Jean-Marie Brohm, *Les dessous de l'olympisme*, Paris, La découverte, 1984.

(131) Ainsi, « Ariel et ses cinq assistants ont passé des mois sur leurs ordinateurs à décomposer et étudier les mouvements des meilleures joueuses mondiales [de volley-ball], chinoises, japonaises, russes et cubaines. Ils les ont ensuite comparés à ceux des américaines et ont créé un modèle idéal » qui sert de référent pour analyser et rectifier les attitudes des sélectionnées (cf. Jacques Gauchey, « Monsieur le professeur est un ordinateur », *Le Matin* du 28.05.1984.

(132) Cf. Daniel Lacotte, « A la recherche du geste parfait », *Le Monde Dimanche* du 20.01.1980, p. XIV.

compense ses déficiences et tend même à le remplacer. Elle informe immédiatement l'athlète sur ses dépenses énergétiques, ses temps de récupération, lui dicte les modifications à apporter à son rythme de course, lui indique les stratégies à adopter. Les entraîneurs de l'équipe de volleyball des Etats-Unis n'oublient jamais leur petit *Atari 1600* portable : « au cours de la partie, un spécialiste "nourrit" l'ordinateur en informations sur les deux équipes et informe l'entraîneur du résultat de ses calculs : faut-il sortir tel équipier dont le pourcentage de réussite dans les smashes est en train de s'effondrer, faut-il "canonner" tel adversaire dont la maladresse dans les renvois dépasse le taux habituel » ? (133) En un clin d'œil, l'ordinateur opère les « bons » choix, sans contestation possible...

De plus en plus, les athlètes sont appareillés, prothésés, gadgétisés (134), équipés de micro-récepteurs hyper-sophistiqués qui commandent leurs réalisations motrices et leurs décisions. En baseball par exemple, des représentants de la firme Mizuno Sporting Goods Company proposent aux équipes du championnat américain des accessoires électroniques pour remplacer la méthode conventionnelle des signaux manuels de communication entre partenaires. « Ainsi, le batteur est coiffé d'un casque avec écouteurs (et décodeur) pour recevoir les ordres que l'entraîneur envoie grâce à un émetteur muni d'un brouilleur de son destin à empêcher les adversaires — s'ils utilisaient la même longueur d'ondes — de percer les secrets stratégiques des coups à venir. Pour sa part, le lanceur peut être doté d'un gant muni d'une sorte de fenêtre sur laquelle apparaissent plusieurs numéros. Relié à l'émetteur du receveur, ce dernier peut ainsi donner ses directives : balle rapide ou lente, lancer droit ou courbe, etc. De même, grâce à cet appareil, le lanceur peut prévenir le receveur du type de lancer qu'il compte effectuer. » (135)

Le jour n'est peut-être plus très loin où les athlètes seront équipés de micro-récepteurs directement cablés à des terminaux d'ordinateurs, connectés à des mémoires artificielles, où des détecteurs de variations biologiques seront fondus dans les masses tissulaires et où des stimulateurs seront implantés dans les cavités cardio-vasculaires et dans les circonvolutions cérébrales. Le dessinateur de politique-fiction Enki Bilal et l'écrivain Patrick Cauvin n'extrapolent guère lorsque dans leur vision futuriste du football ils décrivent la méthode du « Punishment Flash » utilisée par les « entraîneurs » pour améliorer le jeu des joueurs. Cette punition psychochimique se déclenche automatiquement après « une erreur tactique, un ratage, une absence de vivacité, de décision, un manque de jugement ou de vitesse. » (136)

(133) Jean-François Rouge, « L'ordinateur sur la pelouse », *Libération* des 19 et 20.05.1984.

(134) Gidéon Ariel a mis au point « une chaussure de course avec une petite puce en silicium, logée dans le talon. Une fois par semaine, la puce est transférée dans un ordinateur personnel afin de donner distances et vitesses courues, efficacité de l'entraînement, nombre de calories consommées, pression exercée sur les genoux, le dos et les chevilles, ainsi que les progrès effectués par rapport à la semaine précédente ». (Jacques Gauchey, « Monsieur le professeur est un ordinateur », *Le Matin* du 28.05.1984).

(135) « Le base-ball et l'électronique », *Libération* du 30.04.1982.

(136) Enki Bilal et Patrick Cauvin, *Hors Jeu*, Paris, Autrement, 1987.

Ce qui différencie encore l'athlète du robot, ce sont les émotions, les humeurs, tout le versant « psy » qui au dernier moment peut « craquer », anéantir des années de réglages minutieux et, pourquoi pas, faire gagner les robots. La programmation-guidage des sportifs ne peut donc être menée à bien sans une *pavlovisation des affects* (137). L'hypnose, la sophrologie, la relaxation, « l'inter mental training » (en Suède), le « self-talk », ou les caissons d'isolation sensorielle (138) permettent de réduire les appréhensions, de supprimer la trouille, la souffrance, d'éliminer la moindre faiblesse psychique et tous les émois qui contreviennent parfois à la performance sportive. Un peu partout, l'« entraînement modelé » permet d'habituer les joueurs à opérer en conditions réelles, à faire abstraction des vociférations du public et à ne plus se préoccuper de l'émeute qui gronde (139). Le principe est simple : « introduire dans l'entraînement des séquences dures ou imprévues qui doivent recréer les conditions proches de la compétition. Le stress qui s'y attache habituellement, complètement banalisé, doit donc pratiquement disparaître. » (140)

Insensibilisés à la douleur, déconnectés des passions du public et de leurs propres émotions, étiquetés comme de vulgaires boîtes de conserve (141), entraînés à se battre contre des robots équipés d'ordinateurs (142), les athlètes vont bientôt passer à la photocopieuse. La duplication est dans l'air du temps. Déjà Gidéon Ariel « explore une technique qui enregistrera le dessin des muscles des super-athlètes et les transfèrera à d'autres athlètes prometteurs. » (143) En captant et en mesurant les

(137) Dans *La cathédrale olympique*, Paris, Éditions Pandora, 1980, pp. 87-88, Per Olov Enquist révèle de bien atroces pratiques et pose des questions tout à fait justifiées. Un film, réalisé au cours de la préparation olympique des volleyeuses japonaises, montre le traitement émotionnel de choc qui était infligé à l'entraînement à de jeunes filles reclues depuis dix-huit mois : « On y voyait une jeune femme poussée de plus en plus violemment à se jeter après un ballon, puis, forcée de se relever à coup de mots plus cuisants que des coups de fouet, rester par terre désespérée ; l'entraîneur jetait alors le ballon sur elle, plusieurs fois de suite, elle essayait de lui échapper en pleurant de désespoir, mais était pourchassée jusqu'à ce qu'elle rentre dans la troupe des jeunes Japonaises épuisées et sanglotantes que l'on traitait comme des chiens. » Dès les premières rencontres, les observateurs notèrent, qu'après avoir marqué un point, les japonaises se congratulaient quasi rituellement : « on danse avec un sourire, on bat des mains, on s'avance en dansant vers la fille qui a donné le point, on la touche, on la caresse puis on regagne sa place en dansant. [...] Leur a-t-on aussi inculqué cette expression de la joie ? Leur a-t-on appris [...] à se conduire aussi mécaniquement ? » Le doux contact ne récompense-t-il pas « les Japonaises filles de Pavlov » ?

(138) Cf. Laurent Rigoulet, « Caisson, eau bénite ? », *Libération* des 13 et 14.12.1986.

(139) Après le drame du stade du Heysel en mai 1985, et malgré 39 cadavres et des centaines de blessés, les joueurs disputèrent le match comme à l'ordinaire, concentrés, hypermotivés, agressifs, et laissèrent éclater leur joie au coup de sifflet final.

(140) Cf. « Comment gonfler un sportif », *L'Equipe* du 4.09.1980.

(141) Au marathon de Paris de 1986, pour faciliter les opérations de classement, les participants étaient code-barrés et décodés informatiquement à leur arrivée, une banale opération du supermarché de la forme.

(142) A l'École des sports de Leipzig (RDA), les boxeurs peuvent s'entraîner contre un robot muni d'un ordinateur. Prix du joujou : 2,1 millions de francs. Cf. *L'Express Sport* (« Les fabriques de champions »), n° 7 du 24.04 au 21.05.1987, p. 31 ; voir aussi *Newlook*, n° 47 (juillet 1987), pp. 28-29. Quant aux tennismen de tous les pays, ils savent s'entraîner de longues heures face à une machine à envoyer les balles tout azimut.

(143) M. Teich et P. Weintraud, *op. cit.*, p. 35.

signaux sonores (144) émis par les fibres musculaires des champions olympiques et en les transmettant ensuite aux athlètes qu'il entraîne, le roi de la gégène à clavier espère bien reproduire à volonté les modèles musculaires des super-stars !

Dans le domaine des manipulations biologiques et génétiques, on peut s'attendre à tout, et même, pourquoi pas, au clonage ! Déjà de graves accusations ont été portées contre les « traitements » hormonaux, les retards de croissance dont sont victimes les « gymnastes de poche » (145). Ce « nanisme programmé », soit par injection d'hormones sexuelles bloquant la croissance osseuse et accélérant la soudure des cartilages de conjugaison (146), soit par des régimes alimentaires draconiens et « déséquilibrés », montre à quel point l'on se soucie de l'épanouissement des jeunes recrues lorsque l'or scintille au bout de la piste... Parallèlement se perfectionne tout un système de détection hypermédicalisée et informatisée où la « carte d'identité génétique » permettra dans un proche avenir de connaître, bien avant la naissance, les potentialités de chacun, ses futures « tares » et ses champs de réussite.

Partout les officines secrètes, les laboratoires d'Etat phosphorent « à fond les éprouvettes » pour brouiller les contrôles, anticiper sur (ou rattraper) les concurrents, exploiter les failles des contrôles et doser homéopathiquement les préparations, afin de ne pas dépasser les doses proscrites (147). Les rêves les plus fous hantent les manipulateurs et apprentis sorciers — rien ne les arrêtera.

Certains avaient déjà projeté d'accoupler des champions olympiques, pourquoi n'interviendraient-ils pas demain au cœur du vivant, sur le matériel héréditaire, en programmant génétiquement des champions sur mesure, adaptés aux exigences de la haute compétition ? Pourquoi « ne pas entreprendre la préparation des futurs champions » dès le moment le plus favorable : au cours de la période prénatale ? « Est-ce vraiment impensable ? » se demande le professeur Claude-Louis Gallien (biologiste à l'université René Descartes), « pourquoi ne pas aller plus loin [une fois franchi le pas d'une préparation poussée et précoce] et envisager la production d'un inné favorable, auquel on pourrait associer ensuite tous les acquis nécessaires, de façon à élaborer une machine biologique capable d'atteindre un niveau de performance inégalé... Est-ce possible ? [...] La réponse ne peut être négative : l'homme sait désormais qu'il sera capable

(144) Cf. Dominique Leglu, « Les muscles mis sur table d'écoute », *Libération* du 15.03.1984.

(145) A 17 ans !, la roumaine Silivas qui fit briller l'or au sol, à la poutre, aux barres asymétriques, au « général » et l'argent au saut, pesait 33 kg pour 142 cm (*L'Equipe Magazine*, n° 328 du 30.05.1987).

(146) « Des corticoïdes leur sont également administrés pour perturber le métabolisme phospho-calcique et entraîner un retard de croissance. Enfin, la sécrétion de leur hormone de croissance est inhibée par les injections de somatostatine. » Alain Noret, « Le dopage des sportifs », *La Recherche*, n° 157, vol. 15, juillet-août 1984, p. 1032.

(147) « Certains pays sont équipés d'un matériel sophistiqué, qui leur permet de procéder à un contrôle de leurs sélectionnés avant les compétitions officielles. Les "positifs" sont écartés et la sélection présentée aux JO échappe ainsi à la sanction ! », Anthony Daly, directeur des services médicaux, aux JO de Los Angeles de 1984, cité par Jean-Pierre de Mondenard, « Brigade anti-doping », *Libération* du 13.08.1984.

de manipuler sa propre hérédité ; la sélection, voire la fabrication d'un génotype particulier ne relève plus de l'utopie — c'est à peine encore de la fiction et pour combien de temps ? En premier lieu, on peut imaginer une "orientation génétique" qui serait obtenue par la mise en œuvre des méthodes de sélection eugénique positive, consistant à encourager la reproduction préférentielle de certains individus. Cette pratique [est] déjà courante dans le sport hippique [...]. Un autre niveau d'intervention consisterait à remplacer des gènes dans le matériel héréditaire transmis par un individu à ses descendants ou à en ajouter de nouveaux. Ces gènes pourraient être, soit prélevés dans le génotype d'une cellule donneuse, soit manufacturés artificiellement au laboratoire, puis intégrés au matériel génétique des cellules sexuelles, spermatozoïdes ou ovules, utilisées, par exemple, dans une fécondation artificielle... Enfin, une autre possibilité est le "clonage" qui consiste à remplacer le matériel génétique d'un œuf humain par celui fourni par une cellule donneuse. Le développement d'un tel œuf produirait un individu génétique identique au sujet ayant fourni la cellule donneuse. » (148)

Ajoutons à ces « spéculations cauchemardesques », selon l'expression du professeur Gallien, des réalités plus inquiétantes. Depuis peu, plusieurs groupes ou multinationales pharmaceutiques produisent par génie génétique une exacte copie de l'hormone de croissance humaine et commencent à la commercialiser à grande échelle. Plusieurs pays autorisent la vente de cette hormone synthétique, qui à terme pourrait bien être vendue en pharmacie. « Pour la première fois dans l'histoire, note Jean-Yves Nau, l'homme commence à savoir maîtriser les mécanismes qui règlent sa croissance et son apparence corporelle. [...] On assiste déjà aux premiers dérapages dans l'utilisation de ces produits, qui, administrés à des enfants, leur permettent d'acquérir une taille plus grande que celle qui aurait dû être la leur. [...] Les milieux du basket-ball aux Etats-Unis et ceux de l'haltérophilie dans les pays de l'Est sont particulièrement intéressés. » (149) Il n'y a pas là de quoi s'étonner. Seuls points faibles : d'une part, cette hormone synthétique n'a aucune action sur la croissance après la puberté (mais on peut faire confiance aux fabricants de champions pour prescrire de savantes ordonnances dès le plus jeune âge) et, d'autre part, la modification corporelle induite n'est pas transmissible. Toutefois, cette dernière difficulté ne se rencontre pas dans le cas des « animaux transgéniques » qui transmettent à leur progéniture le gène introduit dans leur patrimoine génétique. En 1982, deux chercheurs américains, R. Brinster et R. Palmiter, ont réussi à obtenir des souris « géantes » (deux fois plus lourdes que les souris normales) par « génie génétique » en injectant du gène de l'hormone de croissance de rat dans des œufs tout juste fécondés (150). Espérons que les possibilités de manipulations par bio-ingénierie ne permettront pas d'introduire, de sitôt, de l'hormone de gorille

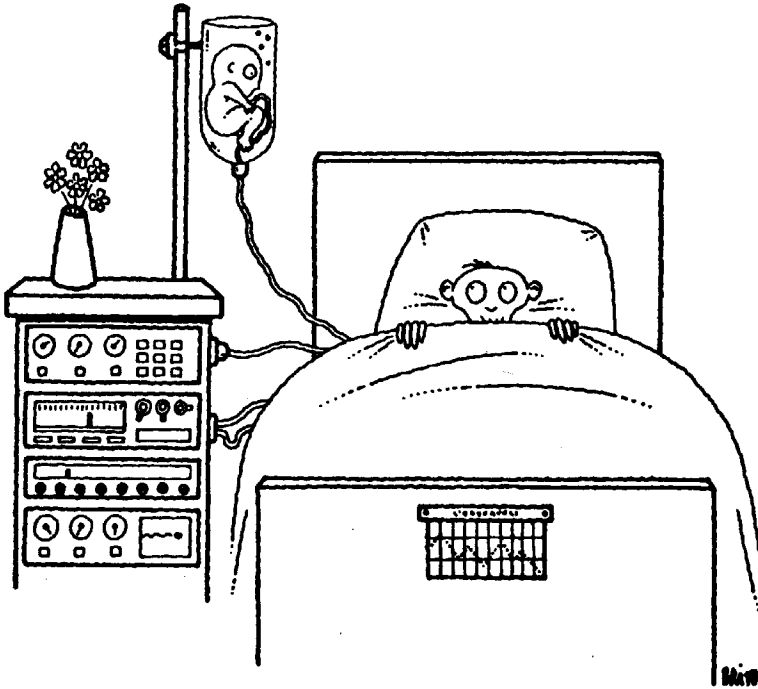
(148) « Inné et acquis, EPS interroge un biologiste : Claude-Louis Gallien », *Dossiers EPS*, n° 2, septembre 1983, p. 35. Première publication dans la revue *EPS*, n° 157, mai-juin 1979.

(149) Cf. Jean-Yves Nau, « Grandir sur ordonnance », *Le Monde* du 29.04.1987.

(150) Cf. Louis-Marie Houdebine, « Les animaux transgéniques », *La Recherche* (« L'avenir des biotechnologies »), n° 188, mai 1987, pp. 684-694.

ou de yéti dans des embryons humains ! (151). Lorsque les députés du Conseil de l'Europe invitent les gouvernements et Etats membres à interdire par exemple la création d'êtres humains identiques par clonage, l'implantation d'un embryon humain dans l'utérus d'une autre espèce ou toute opération susceptible de réaliser des chimères, la production d'un être humain en laboratoire en dehors de l'utérus d'une femme (ectogénèse) (152), et lorsque certains savants soviétiques (153) se mettent en quête de l'être indépassable, du surhomme, de « l'homme a-corporel » (Michel Caillat), on peut s'attendre au pire... *Et dans l'excès sportif le pire est toujours certain !*

Frédéric Baillette



(151) Cf. Jean-Pierre Clerc, « Le retour de l'homme singe », *Le Monde* du 20.05.1987, et « Un bébé éprouvée à partir d'une momie », *Science et vie*, n° 813, p. 39.

(152) Cf. Franck Nouchi, « L'assemblée du Conseil de l'Europe fixe les règles d'utilisation des embryons humains », *Le Monde* du 26.09.1986.

(153) Les sportifs de haut niveau qui s'imposent « volontairement » des conditions expérimentales de stress et qui jonglent avec les limites physiologiques, deviennent un champ d'expérimentation idéal pour les Ayatollahs de la productivité qui voudraient voir s'épanouir le surhomme de l'an 2000. Ainsi le Professeur Wladimir Kuznetsov cherche-t-il à établir les « lois universelles » qui, demain, permettront de connaître et d'actualiser les capacités latentes maximales de chaque muscle et de chaque organe. *L'anthropomaximologie* se veut une science. Elle dispose pour ses recherches d'un laboratoire particulièrement sophistiqué à l'Institut de recherche sur la culture physique à Moscou, et de cobayes particulièrement coopératifs et dociles : des champions de haut niveau. Par-delà la productivité sportive c'est la rentabilité économique du travailleur qui est en jeu. Comme le regrette W. Kuznetsov : « trop peu de travailleurs connaissent leurs potentialités physiques et psychiques, qui sont en grande partie gaspillées. » Cf. Pierre Hycques, « Cobayes sportifs », *La Croix — L'Événement* du 1.12.1983.